

Rapport d'activité



20
23

En 2023, La Nouvelle Forge a célébré ses 70 ans, avec un festival anniversaire qui a rassemblé pas moins de 800 personnes pendant 2 jours : les professionnels de notre association, mais aussi nos partenaires, nos amis, les personnes accompagnées et leurs proches !

Cette pérennité et cette ouverture disent quelque chose de notre capacité à accompagner notre époque et les évolutions, nombreuses et fondamentales, qui ont transformé nos secteurs d'activité, dont, évidemment, la prise en compte accrue des droits des usagers.

La Nouvelle Forge a traversé différentes influences qui ont fait d'elle une association qui fait aujourd'hui référence sur ses territoires d'intervention dans les domaines définis par sa vocation. Ce rapport d'activité a pour ambition d'en donner à voir les grandes lignes, d'illustrer une attitude, de montrer qui nous sommes, et, bien sûr, ce que nous faisons.

Les thématiques abordées s'inscrivent résolument dans une perspective inclusive : scolarisation, autonomie et engagement des usagers dans la vie associative, notamment. L'on y parle aussi de nos partenariats et des réflexions partagées entre acteurs de nos secteurs, la coopération étant devenue une clé de notre dynamique.

2023 aura été, enfin, l'année de l'élaboration d'un nouveau plan stratégique, fruit d'un travail commun à nos professionnels et à nos administrateurs, qui guidera notre association au cours des prochaines années. C'est pourquoi ce rapport d'activité inclut un dossier dédié à la stratégie associative. Vous y trouverez des éléments de compréhension concernant le plan stratégique, le projet associatif, notre démarche qualité, l'évaluation unique et notre politique de ressources humaines.

Je vous en souhaite une agréable lecture,
Bernard Durand,
président de La Nouvelle Forge



Note

Tous les sigles utilisés dans ce rapport sont développés dans le glossaire à la page 62

Sommaire



Édito	3
Sommaire	4
L'année en un clin d'œil	6
Une année en chiffres	8

Focus	10
Scolarité : défis et perspectives	
Encore un pas vers l'école inclusive !	10
Une modalité innovante d'intervention pour les équipes mobiles	12
Et dans les autres établissements et services, ça se passe comment ?	13
La vie autonome, mode d'emploi	
Un chez-soi... pour mieux vivre ensemble	14
Une question de méthode	16
Engager les usagers	
Projet BOAT : tous dans le même bateau !	18
La participation au Conseil d'administration	20
Croiser les regards pour favoriser la coopération	
L'adolescence dans tous ses états	22
Rétablissement en santé mentale, tous acteurs !	24
L'enjeu des partenariats	
Coopérer pour harmoniser les pratiques	26
Participer à l'évolution des politiques publiques	27
Se coordonner pour assurer la permanence des parcours	28
S'inscrire dans une dynamique territoriale	29
La Maison des ados : un an, déjà !	30

Brèves	32
---------------	----

Dossier	37
Stratégie associative	37
Un développement par le service rendu	38
Pour une qualité vécue	42
L'évaluation unique, ça se passe comment ?	44
Le point RH	46
Interview croisée de Valérie Paparelle et Bernard Durand	48

Articles	
Attention, travaux !	50
Des projets dans la Somme	53
Un week-end à Fort-Mahon pour les aidants et les aidés	54
Mer et montagne pour les résidents de la Villa Samahra	56
Mieux qu'un anniversaire, un festival anniversaire !	58
Glossaire	62

L'année en 1 clin d'œil

Janvier

1^{er} janvier : prise d'effet de la réforme du Conseil de la vie sociale (CVS), suite au décret du 25 avril 2022

1^{er} janvier : prise d'effet du transfert de gestion d'Amiens Santé, SSIAD qui intègre La Nouvelle Forge

5-6 janvier : 3^e série d'ateliers de concertation des professionnels pour l'élaboration du futur plan stratégique

21 janvier : 1^{er} jour du séjour à Métabief pour les résidents de la Villa Samahra

23-24 janvier : 4^e et dernière série d'ateliers de concertation des professionnels pour l'élaboration du futur plan stratégique

Février

1^{er} février : Joël signe son CDI chez l'Oréal : c'est le 5^e jeune qui concrétise ainsi son entrée dans le dispositif API (Autonomie par l'inclusion), qui permet d'employer des adultes avec autisme en CDI dans les entreprises ordinaires

9 février : Journée de travail de la Communauté 360 de l'Oise, au SARCUS de Nogent-sur-Oise : une journée pour faire communauté

14 février : Ouverture de la Maison des ados de l'Oise à Montataire

24 février : Lancement du projet BOAT (Boîte à outils pour accompagner la transition) mené par les équipes de la Plateforme territoriale pour l'autonomie et l'inclusion de Venette



Mars

1^{er} mars : 1^{re} remise de clés des 4 nouveaux appartements individuels en habitat inclusif



15 mars : La Nouvelle Forge remporte l'appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un lieu de vie et d'accueil dans la Somme

Avril

Démarrage de l'accompagnement de l'association par Handeo Solutions

19 avril : Restitution de la phase 1 de l'étude d'impact social du dispositif API par Thierry Sibieude, professeur titulaire de la chaire d'entrepreneuriat et innovation sociale de l'ESSEC Business School

Mai

3 mai : Signature d'une convention entre les différents acteurs de l'insertion professionnelle et du handicap, qui officialise la Plateforme Emploi Accompagné de l'Oise

23 mai : Colloque « L'adolescence dans tous ses états », porté par le pôle sanitaire de La Nouvelle Forge à l'occasion de l'ouverture de la Maison des ados

Juin

1^{re} intervention du Pôle d'expertise et de soutien renforcé (PESR) dans une école

5 et 6 juin : La Nouvelle Forge présente aux journées de la fédération Santé Mentale France, avec Valérie Paparelle pour évoquer l'accompagnement inconditionnel et les communautés 360

15-16-17 juin : Un week-end commun pour les aidants-aidés organisé par les 3 plateformes de répit de La Nouvelle Forge, à Fort-Mahon

22 juin : Vernissage de l'expo photo « Les visages de La Nouvelle Forge », au Polo Club de Chantilly, à Apremont

23 et 24 juin : Festival anniversaire des 70 ans de La Nouvelle Forge !



29-30 juin : Évaluation unique du SESSAD de l'Arbre

Juillet

3 juillet : Garden party de la Villa Samahra

Du 19 au 21 juillet : Séjour des jeunes du Sessad de l'Arbre à la ferme du Souchinet

Août

Ouverture d'un externat de répit IME Decroly – Communauté 360, pour 14 enfants sur 3 semaines

Septembre

8 septembre : Défi inter-entreprises du Beauvaisis : les équipes sont rentrées avec une coupe ! La Nouvelle forge est 2^e ex aequo pour le prix de l'animation. Et côté sport le palmarès peut également nous rendre fiers avec la 22^e place (sur 311)

18 septembre 2023 : Début des travaux de rénovation et de mise en accessibilité des locaux de Passage pro à Allonne

25 septembre : Début du séjour « Mer pour tous » pour les résidents de la Villa Samahra

28 septembre : Colloque « Rétablissement en santé mentale – Tous acteurs ! » organisé dans le cadre du Projet territorial de Santé mentale de l'Oise



28-29 septembre : Évaluation unique de l'EME L'Arbre

29 septembre : Sladigan signe son CDI chez l'Oréal : c'est le 6^e jeune qui concrétise ainsi son entrée dans le dispositif API (Autonomie par l'inclusion)

Octobre

2-3 octobre : La Nouvelle Forge présente à la Journée nationale de l'emploi accompagné avec Delphine Savidan pour un retour d'expérience sur le dispositif API (autonomie par l'inclusion)

2 au 6 octobre : « Ronde des aidants » : une semaine à sillonner le Sud de l'Oise et le Compiégnois pour les équipes des plateformes d'accompagnement et de répit de La Nouvelle Forge

Novembre

20 au 26 novembre : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées SEEPH

- « ROAD TOUR 60 - Handicap et Emploi : parlons-en ! » : La plateforme Emploi Accompagné de l'Oise composée des dispositifs d'accompagnement (Passage Pro - La Nouvelle Forge, Association UN AUTRE REGARD - CAFAU et l'Unapei de l'Oise) et du Service Public de l'Emploi (France Travail et IPSHO Cap Emploi) prend la route à bord d'un camion LED et sa vidéo de sensibilisation pour sensibiliser tout un chacun !

- 29 personnes accompagnées par La Nouvelle Forge ont participé au DuoDay



23-24 novembre : Évaluation unique du SAMSAH Vallée de l'Oise

29 novembre 2023 : La Nouvelle Forge représentée au Congrès français de psychiatrie, pour la JACC (journée de l'accompagnement de l'action médico-sociale), lors de la table ronde : « Les obstacles administratifs et politiques au déploiement d'une politique de santé mentale réellement axée sur le rétablissement. »

22 novembre : Le Conseil départemental de l'Oise et Clésence officialisent la création d'un habitat inclusif au sein de la résidence Les demeures de Louise, à Sérifontaine

Décembre

4-5 décembre 2023 : Évaluation unique de l'IMPro des Pays de l'Oise et d'Halatte

12 décembre : Signature de la convention COP IPIE (communauté de pratiques insertion professionnelle inter-établissements) par l'association OPHS, La Nouvelle Forge, l'entreprise FM EA, l'institut médico Professionnel de Ribécourt, l'association Un Autre Regard

15 décembre :

- Inauguration de l'Unité d'enseignement élémentaire Autisme (UEEA) à Pont Sainte Maxence



- Alec signe son CDI chez l'Oréal : c'est le 7^e jeune qui concrétise ainsi son entrée dans le dispositif API (Autonomie par l'inclusion)

Une année en chiffres

2023



3 187

enfants, adolescents
et adultes
accompagnés
en 2023



19

communes
d'implantation
dans l'Oise
et dans la Somme



606

professionnels*

133 hommes 473 femmes



77

embauches
en CDI
en 2023**



* tout salarié inscrit à l'effectif au 31/12
quelle que soit la nature de son contrat de travail
** Données hors Amiens Santé.



57

interventions
de la Maison des ados
auprès des professionnels
du territoire



1

festival anniversaire

800 festivaliers
80 volontaires
15 ateliers



80

personnes formées
par les formatrices
Premiers secours
en santé mentale PSSM
de La Nouvelle Forge



43 M€

> montant
du budget
associatif 2023



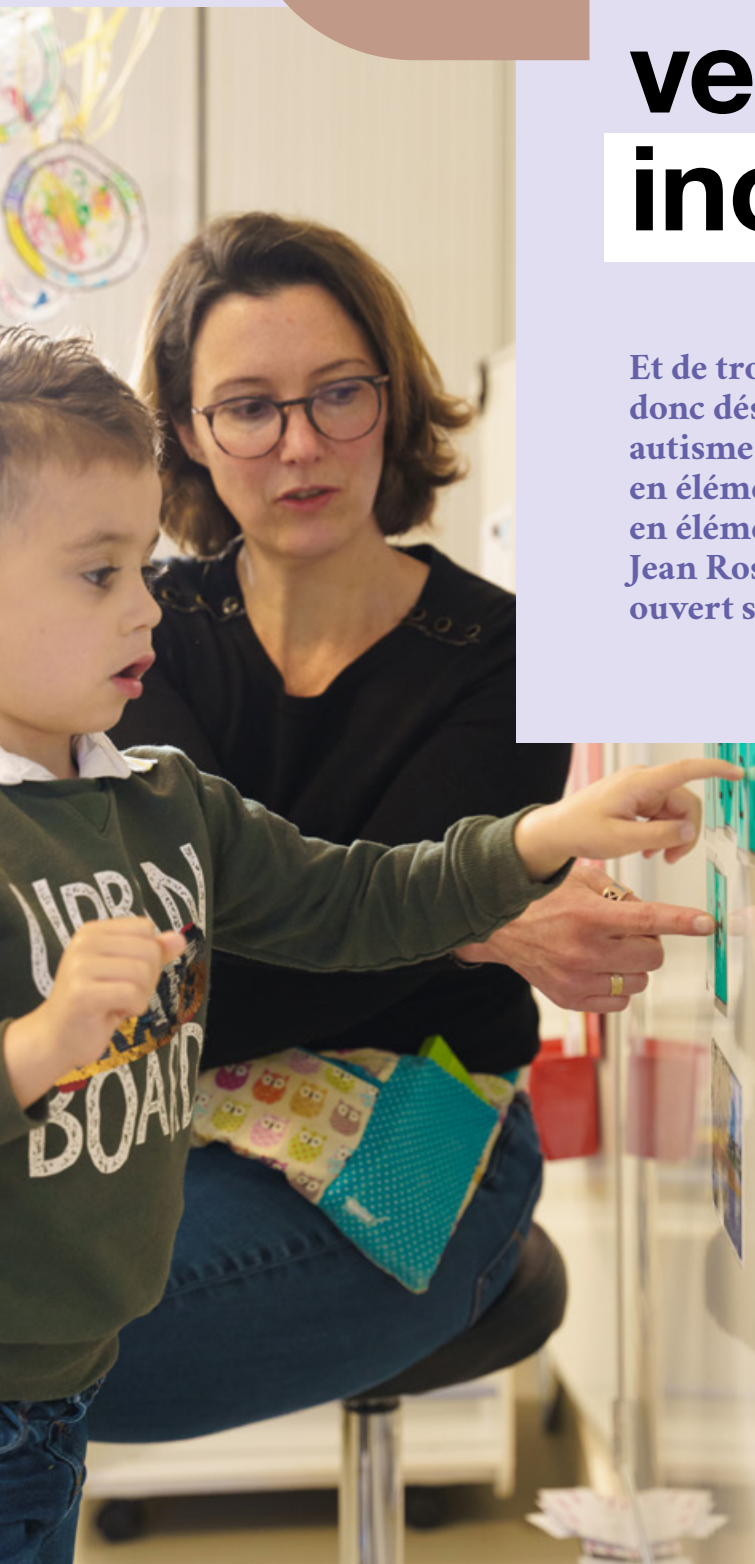
Scolarité :
défis et
perspectives

Encore un pas vers l'école inclusive !

Et de trois ! La Nouvelle Forge portera donc désormais 3 unités d'enseignement autisme dans l'Oise (2 en maternelle et 1 en élémentaire) : l'unité d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA) de l'école Jean Rostand, à Pont-Sainte-Maxence, a ouvert ses portes en septembre 2023.

Au cours des deux dernières décennies, l'accompagnement des troubles du spectre autistique chez l'enfant s'est beaucoup transformé. La diffusion de nouvelles méthodes éducatives (ABA, TEACCH, thérapie d'échange et de développement, par exemple) et l'effort pour établir plus précocement les diagnostics ont porté leurs premiers fruits. Le développement des capacités d'expression et des compétences relationnelles appelait en parallèle un effort de transformation de l'école, afin d'assurer une scolarité à tous ces enfants.

Pour favoriser la scolarisation en milieu ordinaire tout en assurant une réponse adéquate aux besoins spécifiques, les pouvoirs publics ont créé en 2014 les Unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA) puis en 2017 les Unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA). Ces dispositifs ont été pensés pour compléter les classes ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), pour accueillir de jeunes autistes.





Ancrage de La Nouvelle Forge

La Nouvelle Forge est partie prenante de ces dispositifs depuis janvier 2017, date d'ouverture de l'UEMA de l'école Triolet-Gréber à Beauvais. L'équipe de La Nouvelle Forge y est constituée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une psychologue à mi-temps, d'un éducateur spécialisé également coordinateur, et d'une éducatrice spécialisée. Ensemble ils apportent un soutien à l'enseignante spécialisée nommée par l'Education Nationale. Sébastien Anselme, éducateur et coordinateur de cette première unité, explique que l' « *organisation y est très fine, les rythmes et les outils sont constamment adaptés aux besoins et aux capacités des enfants* ». Surtout, la proximité immédiate des autres classes de maternelle permet de mettre en place des temps d'inclusion, afin d'évaluer la possibilité d'une poursuite de la scolarité en classe « ordinaire ».

Une nouvelle unité

À la différence de cette première unité, l'UEEA ouverte à Pont-Sainte Maxence en 2023 n'est pas une unité d'un ESSMS. C'est un dispositif porté par l'Education Nationale, bénéficiant d'un « appui médico-social renforcé ». Cet appui est apporté par la Nouvelle Forge à Pont-Sainte-Maxence, ville qui compte également une Unité d'enseignement en maternelle autisme (elle aussi gérée par la Nouvelle Forge). Cette nouvelle ouverture est le résultat d'un travail



“
Je souhaite que la dynamique inclusive se poursuive au-delà de cette nouvelle unité

Stéphanie Yernaux

d'équipe déterminée, associant la Ville de Pont-Sainte-Maxence, l'Education Nationale, l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France et... la Nouvelle Forge ! La nouvelle unité accueille 7 à 10 élèves de 6 à 11 ans, autour d'un enseignant spécialisé accompagné par une équipe pluridisciplinaire de professionnels du médico-social. « *Pour que cette unité voit le jour, il a fallu que tout le monde travaille ensemble, avec beaucoup de détermination. C'était pourtant nécessaire, et je souhaite que la dynamique inclusive se poursuive au-delà de cette nouvelle unité* », assure Stéphanie Yernaux, directrice du pôle enfants de La Nouvelle Forge.

Les Unités d'Enseignement Autisme de La Nouvelle Forge

Les autres unités d'enseignement de La Nouvelle Forge sont :

- L'UEMA de Beauvais à l'école maternelle Triolet-Gréber, ouverte en 2017
- L'UEMA de Pont-Sainte-Maxence à l'école Ferdinand Buisson, ouverte en 2021

L'Oise compte également une UEEA à Beauvais, portée par l'UDAPEI, et une UEMA à Compiègne, portée par l'APF.

Une modalité innovante d'intervention pour les équipes mobiles



Tout mettre en œuvre pour que la scolarité se maintienne, quand le risque de rupture est imminent. C'est le défi que relève le Pôle d'évaluation et de soutien renforcé (PESR) de La Nouvelle Forge depuis juin 2023. Directement sollicitée dans ce but par les professionnels de l'Éducation nationale du département de l'Oise, l'équipe a monté de toutes pièces un protocole d'intervention réglé et soutenu.

L'équipe pluridisciplinaire se donne pour mission d'adapter l'environnement scolaire pour favoriser le mieux-être de l'enfant et apaiser sa scolarité.

« La première étape, qui conditionne tout, est de rencontrer la famille pour obtenir son accord », indique **Justine Malletroit**, coordinatrice du PESR. Ensuite, l'équipe du PESR s'engage dans une intervention qui se prolonge sur 3 à 5 mois. Durant 6 semaines, l'équipe s'attelle à observer l'enfant directement

dans son environnement scolaire, et procède à des évaluations standardisées. L'enjeu est de mettre au jour ses particularités sensorielles et d'établir un profil affiné, pour faciliter l'accueil de l'enfant par l'équipe pédagogique et adapter l'environnement

Dans un second temps, l'équipe du PESR organise une restitution, auprès du corps pédagogique, de la famille, et d'autres acteurs impliqués dans l'accompagnement de l'enfant (CMP, Sessad...). « On détermine les particularités, les besoins, et, surtout, on propose des actions concrètes, explique Justine Malletroit ; c'est l'occasion de sensibiliser sur tous les plans. Moyens de communication alternatifs (pictogrammes par exemple), adaptation de l'emploi du temps, introduction de temps spécifiques (de décharge physique par exemple), proposition de supports adaptés : on passe en revue tout ce qui existe, et on sélectionne ce qui est pertinent pour la situation de l'enfant. »

Dans un troisième temps, l'équipe du PESR accompagne la mise en œuvre, « en mode projet, ajoute Justine. On travaille alors la socialisation et le plaisir d'être en classe. »

Le PESR a suivi 5 situations en 2023. Depuis la première sollicitation, le PESR peut s'appuyer sur la synergie avec les autres équipes mobiles du service. L'équipe dispose ainsi d'un large panel de compétences, car elle peut compter sur un éducateur spécialisé, une psychologue, une enseignante APA, et une ergothérapeute. Et même, si cela se révèle opportun, les membres de l'équipe du PCPE.



Et dans les autres établissements et services, ça se passe comment ?

Les classes rattachées à un établissement

Le **DITEP** dispositif – institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Longueil-Annel compte 2,5 ETP (équivalent temps plein) d'enseignant spécialisé. Pour Mélanie Sans, « *l'objectif est le maintien en scolarisation extérieure* ». Et ça marche de mieux en mieux. « *Il y a encore 4-5 ans, ils n'étaient qu'1 ou 2, selon les années, à avoir une scolarisation en classe ordinaire.* » Aujourd'hui, « *plus de la moitié des jeunes du DITEP* » ont une scolarisation, même partielle, à l'école ou au collège. Pour eux, l'enseignement au DITEP est alors « *une forme de soutien, sur certaines matières ciblées, voire une soupape dans les moments où l'intégration à l'école ou au collège est plus difficile* ». La quinzaine de jeunes qui est scolarisé uniquement au DITEP bénéficie d'un suivi complètement individualisé, plutôt centré sur les savoirs fondamentaux, mais avec l'objectif de préparer un diplôme !

L'hôpital de jour de Senlis (CPR) compte 4,5 ETP d'enseignants. 4 salles dans l'enceinte de l'établissement sont réservées à l'enseignement et le CPR dispose également des unités externalisées : 1 unité de soins et de scolarité à l'école du Bois-Saint-Denis à Chantilly, 1 classe externalisée en école primaire et 1 classe externalisée au collège. Les 2 dernières ont été temporairement réintégrées au CPR en raison de complications liées aux travaux, mais l'équipe du CPR espère pouvoir externaliser à nouveau ces classes dès que possible, explique Cécile Micas, coordinatrice pédagogique et enseignante spécialisée.

Le suivi ambulatoire autour et dans l'école

Au **SESSAD Sources et Vallées**, la majorité des enfants accompagnés ont entre 4 et 16 ans, et sont scolarisés à temps plein, en milieu

ordinaire, et pour quelques-uns en classe ULIS ou SEGPA. Des éducateurs spécialisés interviennent dans la classe (école primaire) ou en dehors de la classe (collège), d'1h à 1h30, 1 à 3 fois par semaine. « *Quand ils sont dans la classe, c'est auprès de l'enfant, pour travailler sa place d'élève, sa posture, son attention. On aménage le poste de travail, on échange avec les AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap). L'éducateur peut également être là pendant les récréations, pour de l'observation ou de l'accompagnement* », détaille Noura Bahouche

Le **SESSAD TSA de l'Arbre**, coordonné par Clarisse Cleret, a adopté un mode opératoire analogue : « *notre accompagnement vise à soutenir le jeune dans son inclusion mais aussi l'équipe pédagogique, AESH et enseignants. On propose des stratégies, des outils, on explique, beaucoup. Les interventions des professionnels, éducateur spécialisé ou psychologue se font dans les établissements, écoles ou collèges, entre une demi-heure et ¾ d'heure* ». Auprès de l'enfant ou du jeune, il importe d'agir avec tact « *souvent les lycéens ne sont pas hyper-partants pour qu'on soit présent, alors on s'adapte. On se met d'accord pour que l'éducateur reste au fond de la salle par exemple* . »

Les psychopédagogues en CMPP

La Nouvelle Forge compte 4 **CMPP-CMPP**, à Creil, à Gouvieux, à Senlis et à Crépy-en-Valois. Les psychopédagogues, dont le titre varie selon les établissements, reçoivent les enfants et leurs familles dans l'enceinte du CMPP, et interviennent dans les établissements scolaires, à la demande des consultants du CMPP, ou des écoles.

Au sein des **CMPP-CMPP**, l'enfant est reçu pour travailler l'envie

d'apprendre, la relation aux savoirs, seul ou dans des groupes. Des entretiens avec la famille, pour parler des difficultés d'apprentissage et évoquer l'orientation sont également mis en place.

Dans les établissements, les psychopédagogues rencontrent des enseignants ou des équipes éducatives, plutôt en dehors des temps de classe. « *Il s'agit de travailler la manière dont l'enfant ou le jeune est accueilli en classe, de voir comment on peut adapter la pédagogie et l'accueil* », explique Marie-Christine Gosse, directrice pédagogique au **CMP-CMPP** de Creil. « *L'idéal est de suivre un axe de prévention, mais le plus souvent on est déjà dans la remédiation, face à des situations d'absentéisme ou de troubles importants. On intervient alors pour prévenir la déscolarisation voire un passage à l'acte* ». L'intervention vise en quelque sorte à « *sécuriser* » les temps de vie dans l'établissement. « *On essaie d'identifier une personne de confiance, plutôt qu'une fonction, dans l'établissement, une personne vers qui le jeune osera aller en cas de problème.* »

À la Maison des adolescents de l'Oise

Une enseignante de l'Éducation Nationale, professeure des écoles, Mélina Heude est affectée à la Maison des adolescents de l'Oise à raison de 2 journées par semaine. Elle y propose des ateliers de soutien méthodologique pour les enfants et adolescents présentant divers troubles, individuels ou par petits groupes, et des ateliers en groupes qui visent à prévenir le décrochage scolaire, au sein des établissements demandeurs ou à la Maison des adolescents. « *Et le mercredi, de 16h à 18h, j'anime un atelier "réussite et estime de soi"* », précise Mélina. Comme tout membre de l'équipe de la Maison des ados, elle réalise également des entretiens d'accueil !



La vie
autonome,
mode
d'emploi

Un chez-soi... pour mieux vivre ensemble

En mars 2023, Angélique, Etienne, Elodie et Alexandre, ont emménagé dans leur premier chez-soi, un studio individuel neuf, loué par le bailleur social Clésence* en partenariat avec La Nouvelle Forge, à Margny-lès-Compiègne, au titre de l'habitat inclusif. Ils y bénéficient d'une salle commune pour organiser et partager diverses activités, avec un professionnel de l'association chargé de l'animation collective... ou sans lui.

Il s'agit d'un dispositif de droit commun : chaque habitant est propriétaire ou locataire de son logement. Avec cette nouvelle ouverture, ce sont désormais 10 jeunes adultes accompagnés par La Nouvelle Forge qui bénéficient de l'habitat inclusif.

Bien plus qu'un simple mode d'hébergement, ce dispositif est un levier pour accéder à plus d'autonomie. Son principe est de disposer d'un logement rien qu'à soi, tout en partageant des espaces communs et un « projet de vie sociale et partagée » qui encadre et structure les relations entre les résidents et leurs activités, individuelles et collectives, à l'extérieur du logement.

Le projet de vie sociale et partagée

Le projet de vie sociale et partagée s'articule autour de quatre thèmes : la sécurisation de la vie à domicile, le soutien à l'autonomie (activités quotidiennes, déplacements), le soutien à la convivialité (prévention de l'isolement, organisation de moments de partage...) et l'aide à la participation sociale (fréquentation des commerces, emploi, vie citoyenne). En découle une charte qui est signée par tous les habitants.

Les dispositifs d'habitat inclusif portés par La Nouvelle Forge prévoient l'accompagnement à la création d'une charte de vie sociale et partagée, son animation et son suivi par un professionnel spécialisé : l'animateur habitat inclusif. Anne, animatrice depuis l'ouverture de la première colocation ouverte par La Nouvelle Forge en 2021, explique qu'elle est « la garante du projet de vie sociale et partagée ». Elle « réunit [les habitants], leur propose des activités, des sorties, des ateliers, et nous choisissons ensemble ce qui répond à leurs aspirations ». La majeure partie de son travail se « déroule auprès des usagers ». Un réseau privé d'aide à domicile, Auxi'life, a été choisi par les familles pour compléter l'accompagnement.



Pour voir l'interview complète sur l'animation de l'habitat inclusif et deux reportages de France 3, flashez le QR code

* Une convention-cadre stipule que La Nouvelle Forge et Clésence sont des partenaires privilégiés pour tous les projets associant handicap et habitat.



D'après Dorothée Lebas, cheffe de projet habitat inclusif pour La Nouvelle Forge,

à l'ouverture de la première colocation en 2021, nous ne savions pas encore où ce dispositif allait nous mener. Maintenant, il nous semble évident qu'il faut continuer et ouvrir davantage de logements, car il y a encore de nombreuses demandes à satisfaire. L'enjeu est d'aller vers des territoires qui ne proposent pas encore d'habitat inclusif, mais aussi d'innover dans la forme, par la mixité des populations notamment (incluant personnes âgées, étudiants...) ». Car les résultats sont là. Les 10 jeunes qui ont choisi l'habitat inclusif ont développé un véritable goût pour la vie autonome, et ils veulent aller plus loin : si l'habitat est une condition nécessaire à l'autonomie, il reste à accompagner les habitants dans d'autres dimensions de leur existence. Une voie dans laquelle s'est également engagée La Nouvelle Forge, avec l'implémentation de la Pédagogie à la Vie Autonome (PéVA®).



Avril 2021 : 1^{re} colocation de 3 personnes
Janvier 2022 : 2^e colocation de 3 personnes
Mars 2023 : 4 studios individuels associés à une salle commune.

Prévisionnel : En 2025, 10 nouveaux appartements à Venette et 10 autres à Sérifontaine.

En savoir plus :

<https://www.nouvelleforge.com/2023/01/09/lhabitat-inclusif-vivre-ensemble-pour-vivre-mieux/>

Une question de méthode

Sur le site de Venette de La Nouvelle Forge, on mise tout sur l'immersion dans la vie ordinaire. Mais pas n'importe comment ! Jeunes accompagnés et professionnels se sont engagés conjointement dans la PéVA®, la « Pédagogie à la Vie Autonome » ! Une méthode mise au point par l'Institut du Mai de l'ADAPT. Delphine Savidan, responsable de son implémentation à La Nouvelle Forge, nous en dit quelques mots.



Comment avez-vous découvert la PéVA® ?



Sophie Dagorne [la directrice du pôle adultes] a présenté la méthode aux équipes de Venette. Nous étions très dubitatifs : ça semblait correspondre à ce qu'on faisait déjà. Qu'est-ce que ça pouvait nous apporter ? Les grilles d'évaluation avaient été pensées pour le handicap moteur, elles semblaient trop rigides pour les jeunes qu'on accompagne.

La PéVA® est une méthode d'apprentissage. Elle se fonde sur la traduction en compétences, puis en blocs de compétences, de l'autonomie dans la vie quotidienne.

La méthode se décline sur tous les pans de la vie courante : la gestion du temps (et des rendez-vous), la santé, les besoins fondamentaux, les trajets, la vie sexuelle et affective, le confort et la convivialité.

Mais l'idée a fait son chemin. C'est vrai qu'on avait besoin de structurer davantage nos pratiques d'accompagnement, de partager les mêmes mots et de formaliser nos évaluations. Alors on a reconsidéré la PéVA®. Du point de vue des valeurs, ça pouvait coller : PéVA®, c'est simple au fond. Ils ont observé avec méthode et précision la vie courante, ordinaire, pour la retranscrire en compétences, en déduire des modules de formation et baliser des itinéraires de progression. Les professionnels ont donc accepté d'essayer, en posant une condition : qu'il soit possible d'adapter la méthode et les outils aux particularités des jeunes accompagnés.

Et alors vous vous êtes lancés...

Nous et surtout les jeunes. Trois d'entre eux, et trois professionnels, sont partis ensemble en formation, à l'Institut du Mai à Chinon, pendant trois jours. Ils ont visité l'établissement qui héberge le centre de formation, ils ont découvert les grands principes de la méthode, puis ils ont entamé un module sur place, celui qui concerne la gestion de l'argent. Quand ils sont rentrés, ça nous a paru évident qu'il fallait continuer. Par la suite d'autres professionnels sont allés suivre des formations, et un 4^e jeune est entré dans le dispositif.

Qu'est-ce que ça a changé ?

L'implémentation de la PéVA® implique un changement de posture, des jeunes accompagnés comme des professionnels. Comme on cherche à rendre la personne autonome, le principe est de ne pas faire les choses à sa place. Ça a l'air tout bête dit comme ça, mais en pratique ça suscite des réactions.

Vous avez un exemple pour illustrer ?

Quand un jeune s'engage dans le module de gestion de l'argent, il n'est plus question de porter un jugement sur ce qu'il achète en faisant ses courses. S'il n'achète que des bonbons, il ne mangera que des bonbons. En faisant face aux conséquences de ses choix, la personne apprend. Et les effets sont rapides. Assumer des responsabilités fait naître une certaine fierté. L'estime de soi en sort grandie.

Et là on touche une dimension essentielle de l'inclusion, dont on parle peu : être à découvert, se laisser tenter par un achat impulsif, ça fait partie de la vie, et il n'y a pas de raison qu'ils soient préservés de cette expérience. Pour les professionnels, ça suppose d'accepter une certaine prise de risque de la personne accompagnée.



Être à découvert, se laisser tenter par un achat impulsif, ça fait partie de la vie, et il n'y a pas de raison qu'ils soient préservés de cette expérience

À quoi servent les grilles d'évaluation dont vous parliez ?

Ce sont des repères, des supports pour faire le point avec les jeunes. Des itinéraires de progression sont prévus, mais bien évidemment nous nous adaptons aux situations concrètes. On adapte le rythme de progression, notamment. Il faut garder à l'esprit que le but ultime n'est pas de valider tel ou tel module, mais de devenir plus autonome. Ce qui implique que les formateurs puissent prendre le temps en individuel, et donc qu'on laisse les professionnels prendre ce temps-là. C'est de l'autonomie en ricochet.

Quelles sont les perspectives pour La Nouvelle Forge ?

Depuis notre première « promo », la pratique a essaimé, et d'autres professionnels se sont déclarés intéressés. On a maintenant toute une équipe et l'on est capable de proposer davantage de modules aux personnes accompagnées. Il y a un engagement, de la direction, des personnes, des formateurs, pour que l'on aille jusqu'à l'obtention de certificats de validation des compétences. En 2024 nous dresserons un premier bilan et nous espérons faire entrer d'autres jeunes dans le dispositif en 2025. Les SAMSAH, antenne de Beauvais et Vallée de l'Oise, vont se former également à la PéVA®. Et l'approche s'inscrit dans nos pratiques : nous en parlons dès le recrutement aux nouveaux professionnels. Dès l'offre d'emploi, pour tout dire.



Témoignages

Étienne, jeune accompagné par le PJA

« Je suis engagé dans différents modules : gestion de l'argent, gestion du temps, et bientôt santé, besoins fondamentaux, vie sexuelle et affective. Le plus compliqué c'est de gérer mon temps. J'ai acheté un agenda électronique. Je note moi-même mes rendez-vous et j'utilise des codes couleurs. Dedans j'ai aussi des tâches primaires et des tâches secondaires. Et je peux changer. Par exemple, j'avais mis le ménage de mon logement en tâche secondaire, mais du coup je ne le fais pas alors je vais le passer en tâche primaire. Bon, j'ai encore tendance à arriver trop tôt à mes rendez-vous. Dès que j'ai un moment de vide, je me prépare et je pars à l'assaut. Il faut que ça s'enchaîne... Mais sans la gestion du temps, je ne sais pas si j'aurais pu faire du karaté, au dojo de Venette. Je fais du karaté depuis septembre 2023. Ce que je veux dire d'important, c'est que chaque jeune est différent, chacun a ses projets. Et j'aime discuter avec les autres jeunes qui ont suivi PéVA®. Pour terminer je voudrais faire part de cette citation : « Une évolution nécessite du mérite ».

Etienne (prénom modifié)

Et qu'en disent les pros ?

« J'avais tendance à surprotéger les jeunes. Je pensais bien faire, mais ça ne laissait aucune place à l'apprentissage par l'erreur. Les laisser faire n'est pas facile, au début. Au bout d'un moment, on se rend compte que ça déclenche une nouvelle forme de responsabilité chez eux »,
Mariam, accompagnante éducatif et social

« Pouvoir se déplacer, gérer son temps, gérer son argent, c'est une base essentielle qui a longtemps été négligée. Ce n'est pas toujours simple, mais on voit vraiment des évolutions. L'important c'est de ne pas griller des étapes. Respecter le rythme de la personne est une condition de réussite ».

Manon Caudron, assistante sociale

« La mise en place de la gestion autonome de l'argent a pu inquiéter certaines familles, ce qui me paraît tout à fait compréhensible. C'est très important d'en parler avec eux, d'expliquer la démarche, les résultats attendus, etc. ».

Emilie Berlu, aide médico-psychologique

Engager
les usagers

Projet BOAT : tous dans le même bateau !

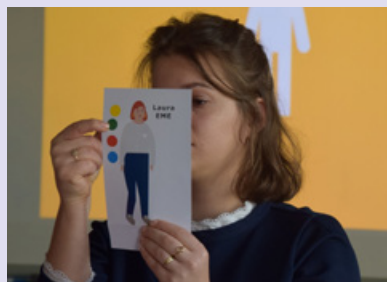
Les établissements et services de la plateforme pour l'autonomie et l'inclusion de Venette préparent leur transformation en plateforme. Cette année, un volet participatif, impliquant les usagers (et des partenaires), s'est incorporé à la transformation. Il s'agit d'intégrer leurs avis et préférences dès la conception des services.

Le projet BOAT (prononcer ['bout], comme « bateau » en anglais), vise à élaborer une grande « Boîte à outils pour accompagner la transformation ». Concrètement, cela se traduit par une série d'ateliers dédiés à des thématiques spécifiques : parcours et continuité de l'accompagnement, participation et pouvoir d'agir, émergence de nouvelles prestations et amélioration des prestations actuelles.



la PFR de Compiègne/Noyon, API et l'habitat inclusif, on y travaille depuis déjà 2 ans. Un temps nécessaire pour recruter un consultant capable d'aider les équipes à intégrer le choix d'organisation puis initier avec lui la dynamique d'un dispositif. Les premiers travaux pointaient en filigrane la nécessité, pour donner au pouvoir d'agir des usagers toute sa mesure, de les intégrer dans l'élaboration du projet de plateforme. C'est le rôle de BOAT, qui a démarré en novembre 2023.

Le projet de transformation en plateforme a alors changé de nature. Tout d'abord, il a fallu changer le langage du projet, dont la teneur administrative et technique était évidemment très importante. « Ça a été un exercice difficile, mais ça nous a fait beaucoup de bien. Pour rendre compte simplement d'un projet complexe, il faut avoir les idées claires. Et le travail d'adaptation nous a fait réaliser que ce n'était pas toujours le cas ! », explique Sophie Dargone, directrice du pôle adultes de La Nouvelle Forge. Un travail qui s'avéra salutaire pour tout le monde, donc. Pour mener à bien ce volet, une seconde équipe de consultants, spécialistes de la démarche de participation des usagers dans le secteur du handicap, est venue se greffer. Dans la foulée,



Un projet phare

Transformer en dispositif une série d'établissements et de services, chacun doté d'une histoire et d'une pratique qui lui sont propres, n'est pas une mince affaire. Sur le site de Venette, qui rassemble le SAMSAH Vallée de l'Oise, l'EME L'Arbre, le PCPE, le PESR,

des partenaires, associatifs notamment (le GEM Audyssée, Pouvoir d'agir 60, Comité Oise sport adapté), ont été conviés aux groupes de travail. « Pour se doter d'une vision à 360° de notre activité, on avait besoin de tout le monde », ajoute Sophie.

D'un regard administratif à l'animation d'un collectif

Les groupes de travail, qui rassemblent professionnels, usagers et partenaires, s'attaquent à tous les sujets de l'accompagnement : admission, coordination des parcours, modalités de participation à tous les niveaux, accès à la scolarité et à la formation, etc. La participation de tous n'a pas été évidente. « La participation ne se décrète pas, elle se stimule. Avec ce projet, des changements s'amorcent, les jeunes prennent conscience que certaines choses sont modifiables pour peu qu'ils donnent leur avis ». Dans les couloirs de la plateforme de Venette, on parle désormais co-design et intelligence collective ! « C'est une dynamique au long cours, qui devrait aboutir sur un projet formalisé de plateforme en juin 2025, même si on essaie certaines choses avant », explique Sophie. Au-delà d'un projet d'apparence administrative, c'est la dynamique et l'attitude, tant des professionnels que

des usagers et des partenaires, qui changent. L'enjeu est d'articuler au mieux toutes les ressources disponibles, pour un meilleur accompagnement.

“

Pour rendre compte simplement d'un projet complexe, il faut avoir les idées claires

Sophie Dagorne

Le projet BOAT se veut ouvert jusqu'au bout : ainsi, les « outils pour accompagner la transformation » seront versés au pot commun, rendus accessibles à tous les acteurs du secteur, notamment par l'entremise de Santé Mentale France ou de l'URIOPSS.

Un parti pris qui se veut refléter l'esprit d'ouverture du projet, profondément coopératif et misant sur les échanges gagnant-gagnant.



La réforme des CVS (conseils de la vie sociale)

Le rôle des CVS est renforcé depuis le 1^{er} janvier 2023. Ce changement se traduit par une composition élargie et un champ de compétences également étendu. Le CVS peut rendre des avis sur les droits et libertés des personnes accompagnées et

sur l'évaluation de l'établissement ou service. Il doit être associé à l'élaboration (ou la révision) d'une politique de prévention et de lutte contre la maltraitance, ainsi qu'à l'analyse des enquêtes de satisfaction.

Témoignage

“

Olivier Grugeon,
président du CVS de Passage Pro

« Étant président du CVS depuis l'année 2023, je trouve cette mission très enrichissante. J'ai appris beaucoup de choses. Les membres du CVS sont en nombre suffisant et représentent bien les différentes structures. Les échanges sont construits et animés. Ils sont dispersés par un modérateur qui permet à tout le monde de parler. Les réunions se déroulent tous les 3 mois environ cela me semble être une bonne fréquence pour bien avancer. Elles sont enrichissantes car elles laissent du temps pour que des choses se passent. »

La participation au Conseil d'administration

Rencontre avec Stéphane Schaegis, administrateur

En complément de la représentation directe des usagers, telle qu'elle est expérimentée dans des projets comme BOAT, des associations de représentation des usagers ont siégé et siègent au Conseil d'administration de la Nouvelle Forge. Il y a eu notamment l'UNAFAM et Huntington Espoir. Aujourd'hui, c'est Stéphane Schaegis, président du Réseau Bulle 60, qui tient ce rôle.



Pourquoi avoir créé une association pour les familles avec enfants porteurs d'autisme ?

Je suis moi-même papa d'un enfant autiste qui a 19 ans, Mathis. Quand on découvre le handicap, on a tendance à se recroqueviller sur soi-même, à créer son univers. C'est compliqué quelque fois, pour une famille d'aller vers l'institution, vers les établissements. Mon expérience, les difficultés rencontrées, mais aussi l'envie de partager des astuces et les bons conseils, m'ont amené à créer le Réseau Bulle 60.

Comment vous êtes-vous rapproché de La Nouvelle Forge ?

J'ai rencontré les gens de La Nouvelle Forge après avoir monté mon association. J'y ai trouvé un état d'esprit que j'ai trouvé dynamique et sympathique, propice à l'amélioration des accompagnements. Au bout d'un moment, ils m'ont proposé de devenir administrateur, au titre de mon engagement dans une association d'usagers, et j'ai accepté. Ce qui m'a attiré, c'est d'essayer de faire du lien, de créer du lien entre une association qui fonctionne autour du médico-social et du sanitaire, et les familles qui ne savent pas forcément ce qui s'y passe.

Pouvez-vous nous présenter cette association ?

C'est une association d'entraide et de solidarité. L'idée fondatrice de Réseau Bulle 60, c'était de sortir les gens de l'isolement, grâce à des cafés rencontres ou des événements par exemple, où l'on peut parler du handicap de son enfant - c'est plus facile parce qu'on est tous touchés. Seuls, on se sent un peu bizarre. Mais entre bizarres, nous sommes moins bizarres.



Flashez ce QR code pour visiter la page Facebook du Réseau Bulle 60



Le Réseau Bulle 60 en chiffres

Année de
création :
2014

1500 abonnés
sur Facebook

Un réseau de
200 familles



3 questions à Odile Guillard

Les principes d'autodétermination et du pouvoir d'agir des personnes accompagnées doivent pouvoir s'appliquer à toutes les échelles de décision qui façonnent les parcours et les accompagnements.

Le Conseil d'administration est donc lui aussi concerné. Odile Guillard, qui y siège, explique comment les administrateurs approchent la question.

Comment s'organise la représentation des usagers au sein du Conseil d'administration ?

Le Conseil d'administration de La Nouvelle Forge prévoit deux sièges visant à assurer la représentation des usagers : l'un réservé directement à un usager, l'autre à un représentant des usagers. Le principe est simple, mais sa mise en œuvre s'est révélée délicate. Avant de pouvoir nommer quelqu'un, il faut pouvoir susciter des candidatures. C'est la première difficulté. Par ailleurs, un conseil d'administration peut être très technique, et durer plusieurs heures. Il faut donc prendre en compte les capacités cognitives ou la fatigabilité.

On pourrait se contenter d'une représentation purement formelle, avec des personnes qui ne participent pas mais signent le compte-rendu en fin de séance. Cela n'aurait aucun sens et nous ne voulions pas de cette solution. Alors le Conseil d'administration m'a confié la mission d'étudier la possibilité d'une véritable participation, d'une représentation réelle, qui ne soit pas de façade.

“
Notre ambition est de créer les conditions d'une participation réelle

Comment vous y prenez-vous ?

J'ai commencé par ce que je connaissais. Je siège à différents Conseils de la vie sociale (CVS) de La Nouvelle Forge. Là j'ai vu qu'il était possible de susciter une participation réelle. À l'ESAT Passage pro, par exemple, les membres du CVS portent de véritables propositions d'amélioration des parcours. Bon, c'est vrai que les usagers y sont des adultes, avec un pied dans le monde professionnel. À partir de là je me suis demandé comment généraliser la participation.



Je me suis penché sur la question de la pair-aidance. Certaines organisations ont opté pour le recrutement de pair-aidants professionnels pour assurer une représentation des usagers. Les pairs-aidants sont des personnes concernées qui se sont formées à la relation d'aide, à la collaboration avec les professionnels et à la valorisation des « savoirs expérientiels » dans les parcours. Mais même si la question de la parole y est centrale, la notion de pair-aidance est davantage guidée par une perspective d'accompagnement que de représentation. Cette recherche m'a toutefois permis d'entrer en contact avec l'association Pouvoir d'agir 60, une association d'usagers en santé mentale, orientée « rétablissement ». Ses membres m'ont beaucoup appris et leur rencontre m'a amené à aborder la question sous l'angle de la mobilisation en amont, qu'ils ont beaucoup travaillé.

Quelles sont vos perspectives ?

Entre-temps, Caroline Naudey a rejoint le Conseil d'administration. Or, c'est une personne qui a été très active sur ces questions. Mère d'un enfant handicapé, et très combative, elle avait réussi à faire bouger les lignes dans les établissements qui ont accueilli son fils, dont l'institut Decroly de La Nouvelle Forge, d'ailleurs. Elle a également supervisé la création de structures d'accueil. C'est tout naturellement que je l'ai sollicitée pour qu'elle m'aide dans mes recherches. Avec la double casquette de Caroline, et mon expérience dans les CVS, nous avons mis sur pied une opération de sensibilisation visant à mobiliser à la fois des personnes accompagnées et leurs proches. Au cours de l'année 2024, nous lancerons une enquête et inviterons les participants qui se déclarent intéressés par une plus grande participation à nous rencontrer. A partir de ce noyau d'usagers, en échangeant avec eux, notre ambition est de créer les conditions d'une participation réelle.

Croiser les
regards pour
favoriser la
coopération

Colloque du pôle sanitaire

“ L’adolescence dans tous ses états

Le nombre de jeunes reçus en psychiatrie de liaison a plus que doublé depuis les différents confinements liés à l'épidémie de coronavirus. Pour répondre à ce défi, le pôle sanitaire de La Nouvelle Forge, notamment à l'occasion de l'ouverture de la Maison des ados, a réuni différents acteurs du territoire en lien avec les adolescents, pour un colloque intitulé « L'adolescence dans tous ses états ». L'objectif ? Favoriser la prévention et mieux comprendre les enjeux, au cours d'un colloque croisant les regards et les approches.



L'adolescence est une période de transition tumultueuse, où les individus naviguent à travers un dédale de transformations physiques, émotionnelles, sociales et cognitives. C'est une phase de vie cruciale, marquée par des défis uniques, des questionnements profonds et des découvertes essentielles. Dans ce contexte, le colloque sur l'adolescence visait à instaurer une plateforme d'échange et de réflexion pour explorer les complexités de cette période charnière.

Une volonté partagée de coopérer

Pas moins de 235 personnes ont rejoint le Palace de Montataire le 23 mai 2023 pour assister à une série d'interventions et de tables rondes croisant approches professionnelles et thématiques adolescentes. L'ouverture du colloque par Jean-Pierre Bosino, maire de Montataire, Hervé Sébille, directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Oise et Valérie Paparelle, directrice générale de La Nouvelle Forge, a permis de situer le colloque dans le cadre d'une volonté partagée de coopérer pour agir face au mal-être des adolescents.

Le Dr Zafer Osman, responsable de structure interne de pédiatrie du Groupe Hospitalier du Sud de l'Oise - GHPSO de Creil et Elie Poullaude, directeur du pôle sanitaire de La Nouvelle Forge ont tout d'abord proposé un cadrage théorique et clinique pour aborder

l'adolescence : un exposé des bases médicales des grandes transformations induites par l'adolescence au prisme de la santé publique pour le premier, un panorama clinique des dynamiques à l'œuvre dans la vie psychique de l'adolescent pour le second.

Des apports fondamentaux qui ont été suivis par une réflexion pratique : l'Equipe mobile pour adolescents, composante du pôle de psychiatrie infanto-juvénile du sud de l'Oise, a exposé sa démarche de l'aller-vers, en illustrant d'exemples d'interventions. Et l'équipe de la Maison des ados a montré comment elle mettait en place, en s'appuyant sur de nombreux partenaires, un dispositif de prévention dédié aux ados du département.

Des thématiques actuelles

Quelles questions se posent les ados d'aujourd'hui ? Quels problèmes rencontrent-ils ? Les organisateurs du colloque avaient identifié trois thématiques saillantes dans la clinique actuelle : l'identité et le genre, l'identité culturelle et les conduites à risque.

Camille Graire, psychologue et formatrice au CSAPA de Beauvais et Camille Llantia, psychologue au CMP/CMPP de Crépy-en-Valois ont ainsi évoqué les questions de l'identité et du genre à l'adolescence sous l'angle de leur construction. Isam Idris, psychologue clinicien, psycho-anthropologue, co-thérapeute à la consultation transculturelle du Pr Moro au CHU Avicenne (Bobigny), a quant à lui souligné la nécessité de prendre en compte l'identité culturelle dans l'écoute et l'accompagnement des adolescents. Enfin, les conduites à risques à l'adolescence (cyber harcèlement, addictions, rixes...) ont été thématiques au cours d'une table ronde multipliant les points de vue, avec Isabelle Natter, Provisoire, Laurence Bodson, infirmière conseillère technique départementale auprès de l'inspection académique de l'Oise, Leslie Guibert du Service d'Aide à Toxicomanes de l'Oise (SATO) et Farid El Miloudi, Responsable du service Citoyenneté, Prévention, Médiation de la ville de Montataire.

Ces interventions ont donné lieu à de nombreux échanges, témoignant d'un grand intérêt pour le partage d'expériences et de regards rendu possible par la diversité des intervenants. L'ARS des Hauts-de-France, représentée par Sylvie Pionchon, directrice départementale adjointe de l'Oise, et Bernard Durand, président de La Nouvelle Forge ont clôturé la journée en invitant les participants à poursuivre la dynamique de coopération ouverte par le colloque.



3 questions à Elie Pouillaude



Le colloque du pôle sanitaire de La Nouvelle Forge s'est tenu à l'occasion de l'ouverture de la Maison des ados, pour favoriser une dynamique de coopération. Elie Pouillaude, directeur dudit pôle, nous explique pourquoi il est important de fédérer autour de tels événements.

Pourquoi proposer aujourd'hui un colloque sur l'adolescence ?

Pour répondre en partie au défi que nous propose l'augmentation des troubles en santé mentale, des troubles anxio-dépressifs, des troubles du comportement que rencontrent les adolescents. Le nombre de jeunes reçus en psychiatrie de liaison a plus que doublé depuis l'époque Covid, il est donc nécessaire de se positionner sur la prévention et, en même temps, de réunir les différents acteurs du territoire qui sont en lien avec la santé mentale des adolescents, pour échanger nos regards et croiser nos perspectives.

Qu'en avez-vous retenu ?

C'était un beau colloque avec un contenu hétérogène qui permettait à la fois d'entendre le positionnement des médecins pédiatres, de l'Education nationale, de la Protection judiciaire de la jeunesse, des services de prévention, des collectivités territoriales, et du secteur de pédopsychiatrie sanitaire. Un croisement des regards très fertile, qui pose les bases d'une coopération plus avancée.

La dynamique va-t-elle se poursuivre ?

Ce colloque faisait suite au précédent, consacré à l'addiction chez les adolescents, à Chantilly, et nous poursuivrons la dynamique en 2024 au travers d'une colloque consacré au « vivre ensemble » à l'adolescence.

Colloque PTSM 2023

“ Rétablissement en santé mentale, tous acteurs ! ”

Le Projet territorial de santé mentale de l'Oise a rassemblé plus de 300 personnes au campus Inovia de Noyon, le 28 septembre 2023. Au programme, des interventions en plénière d'experts du rétablissement et une série d'ateliers pour sensibiliser et lancer une dynamique dans tout le département. Saïd Bouita, coordinateur du PTSM, dont le poste est porté par La Nouvelle Forge, nous en dit les enjeux.

Le rétablissement, qu'est-ce que c'est ?

L'approche rétablissement a été introduite par les mouvements de citoyens pris en charge par les services de psychiatrie. Pour les citoyens concernés, le rétablissement correspond au fait de mieux se connaître, comprendre ses troubles, et composer avec, tout en vivant en vie satisfaisante, choisie. C'est un processus qui vise à permettre aux personnes de retrouver leur liberté de décider et d'agir, quelles que soient les épreuves de santé mentale qu'elles peuvent traverser.



Qu'est-ce que ça change pour les métiers de l'accompagnement ?

Pour les professionnels, cette orientation « Rétablissement » induit une posture qui permet aux citoyens concernés d'exprimer et faire entendre leurs propres choix, lorsqu'ils sont accompagnés dans leur parcours de vie. Les différents domaines, que sont la santé, le logement, l'emploi, la parentalité, l'accès à la culture et aux loisirs sont alors pris en considération. Cela suppose d'adopter une certaine posture, mais aussi de se former, de découvrir ce qui existe. Dans l'Oise, les citoyens, les associations et les professionnels ont bénéficié d'une initiation au niveau local, organisée par les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) et les Contrats Locaux de Santé (CLS).

Porté par le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM), le colloque « Rétablissement en santé mentale – Tous acteurs ! » s'inscrit dans le prolongement de cette démarche, qui rassemble tous les acteurs du territoire isarien. Ces actions locales et départementales ont été financées par l'ARS.



Que propose le colloque ?

À partir de leur parcours et des expertises qu'ils ont développées, les différents grands témoins ont parlé du regard qu'ils ont construit sur cette approche, de ce qui se vit en France depuis 10 ans dans l'implantation, les dérives, les controverses, l'éthique et les promesses de l'approche du rétablissement. Par ailleurs, des ateliers thématiques étaient également proposés aux participants : logement, emploi/ vie professionnelle, rétablissement et parcours de vie, santé / soins psychiques, culture et loisirs, parentalité

Les intervenants

Céline Letailleur, « folle professionnelle », chercheuse indépendante (Affreux sales et méchantes), facilitatrice d'ateliers d'éducation populaire, a invité à réfléchir sur ce qu'il est encore indispensable de questionner en 2023.

Marie Koenig, docteure en psychologie, responsable ingénierie pédagogique du centre de formation en santé mentale Alfapsy, auteure d'une thèse sur le rétablissement expérientiel, a discuté des controverses entourant le rétablissement.

Kévin-Marc Valéry, docteur en psychologie, psychologue clinicien spécialisé en neuropsychologie, enseignant et chercheur à l'Université de Bordeaux, a présenté le travail engagé sur la réduction de la stigmatisation de la schizophrénie dans les pratiques professionnelles en santé mentale.

Vincent Demassiet, président du réseau français sur l'entente de voix, entendeur de voix et ancien patient psychiatrique, pair intervenant en santé mentale, a invité le public à considérer tous les chemins que nous pourrions emprunter dans l'Oise, pour suivre les promesses du Rétablissement.

Le PTSM c'est qui ?

Acteurs des champs social, sanitaire, et médico-social du territoire, les contrats locaux de santé, les conseils locaux de santé mentale, et les associations de représentants d'usagers.



Voir
ou revoir
les interventions

Coopérer pour harmoniser les pratiques

L'enjeu des partenariats



Les membres de la COmmunauté de pratiques Insertion professionnelle Inter-établissements (COP IPIE)

Tout a commencé par la mise en relation, par Jérôme Gallois, ancien directeur de l'association CAFAU – Un Autre Regard, de Marie-Claire Matteoni, responsable d'insertion professionnelle à la Faisanderie (OPHS) avec Séverine Constan, conseillère en insertion professionnelle de La Nouvelle Forge.

Les discussions ont porté sur les pratiques de l'insertion : « Et toi, comment tu fais ? » - le partage de pratiques, dans l'insertion professionnelle et le handicap, est une démarche assez informelle. Une situation pas totalement satisfaisante pour ces deux femmes, qui décident alors de formaliser leurs efforts communs.

Rapidement, d'autres professionnels entrent dans la boucle : ils viennent de FM Logistic Entreprise adaptée, de l'IMPro de Ribécourt, et de l'association OPHS. Le germe d'une

coopération interassociative sur les pratiques en insertion professionnelle était posé. Devenu COP IPIE (COmmunauté de pratiques Insertion professionnelle Inter-établissements), le groupe présente ses missions dans une convention, signée le 12 décembre 2023, avec le parrainage de Claire Karinthe, directrice de l'association Un Autre Regard –CAFAU.

Cette convention indique que la COP IPIE vise à mettre en place les conditions nécessaires et propices à l'échange, pour tendre vers une harmonisation des pratiques. La communauté vise une plus grande ouverture : ainsi des événements ouverts à tous les professionnels de l'insertion de l'Oise seront proposés dès le début de l'année 2024, avec notamment un «speed-meeting» en février. L'objectif ? Que tous les participants, professionnels de l'insertion et du handicap, puissent se rencontrer et discuter.

Participer à l'évolution des politiques publiques

A La Nouvelle Forge, on accompagne des enfants, adolescents et adultes, en situation de fragilité, pour développer leurs potentiels, dans une perspective inclusive, dans l'Oise et dans la Somme. Mais l'engagement va même au-delà ! La Nouvelle Forge est également présente au niveau national. Dans la fédération Santé Mentale France, avec Bernard Durand et Valérie Paparelle, mais aussi au Conseil d'administration du Collectif France Emploi Accompagné (CFEA), où Christophe Thibault, directeur de Passage Pro, représente notre association (il en est également trésorier et membre du bureau).

À ce titre, il a été auditionné à plusieurs reprises au cours de l'année 2023. Le 8 juin 2023, il a pu faire part d'une proposition visant à faciliter le recours à des conseillers d'insertion professionnelle dans les ESAT, par voie de mutualisation au niveau départemental, au Comité national de transformation des ESAT, alors présidé par Geneviève Darrieussecq. Le 23 novembre, il participait à une consultation menée par une mission conjointe IGAS-IGF* sur la convergence des droits des personnes accompagnées en ESAT, vers un statut de quasi-salarié. « *Sur le terrain, on constate parfois des décalages ou des dysfonctionnements, et on a des idées pour faire évoluer les choses, c'est important de saisir toutes les opportunités pour agir sur notre cadre d'action* », explique-t-il.

La Nouvelle Forge a également été sollicitée en 2023, cette fois directement, dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement (TND), pour le volet emploi. Christophe Thibault y a porté une réflexion menée en interne avec la direction générale et les responsables du dispositif API (Autonomie par l'inclusion).

* Inspection générale des affaires sociales
– Inspection générale des finances

Le Collectif France Emploi Accompagné (CFEA)

Le CFEA est une association qui promeut l'Emploi accompagné, favorise la recherche et diffuse les bonnes pratiques afin que cette méthodologie reste innovante et pertinente pour les personnes qui en ont le besoin.

Le CFEA met librement à disposition des professionnels un centre de ressources :



Lien vers le centre de ressources



C'est quoi la fédération Santé Mentale France ?

Reconnue d'utilité publique depuis 1986, elle lutte depuis plus de 70 ans pour les droits des personnes concernées par les troubles psychiques à obtenir des soins de qualité partout sur le territoire et à être reconnues pleinement comme citoyennes actives et indépendantes.

Son Conseil d'administration rassemble des professionnels des secteurs sanitaire et médico-social et des associations de personnes concernées.



Voir le site de la Fédération Santé Mentale France



© Jimmy Baikovicus

Se coordonner pour assurer la permanence des parcours



Comment assurer la continuité et la cohérence des parcours à travers le maillage des différentes associations ? C'est tout l'enjeu de la Communauté 360, une instance qui rassemble les associations de l'Oise pour faciliter leur coordination.

Emilie Ruckebush est gestionnaire de cas complexes, en charge de la coordination de la communauté 360 et coordinatrice du PCPE (Pôle de compétences et de prestations externalisées). Elle présente la communauté.



C'est quoi la communauté 360 ?

La plateforme « communautés 360 » est un numéro unique, lancé en juin 2020, en pleine période Covid, pour répondre aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées et leurs aidants. Il s'agit d'une initiative nationale. Les communautés 360 existent dans pratiquement tous les départements.

Dans l'Oise, les professionnels d'une dizaine d'organisations (MDPH, associations, établissements de santé...) s'y relaient pour assurer une permanence téléphonique, en direct chaque jour de la semaine de 9h à 17h et en différé à tout autre moment. L'objectif est de comprendre la situation, d'identifier les besoins et d'orienter vers la bonne solution.

À ce stade, les associations participantes se réunissent chaque semaine pour une « visio 360 » et passent en revue les appels à la plateforme. Pour les cas les plus complexes, un groupe « projet » croisant les regards et les compétences des professionnels est mis sur pied pour identifier la meilleure réponse à apporter. Un mode opératoire qui sera amené à se peaufiner et à s'améliorer au cours de l'année 2024.



Quels sont les autres projets communs ?

Des projets sont financés par un budget commun. Le 9 février 2023, nous avons organisé une journée de rencontres au SARCUS de Nogent-sur-Oise, pour mieux faire connaître la communauté 360 et engager une dynamique avec des groupes de travail transversaux.

Au-delà de la gestion des appels, l'enjeu est en effet de mieux structurer les parcours et de mieux articuler entre elles les solutions existantes, donc de coopérer davantage. Des groupes travaillent ainsi sur la permanence des accompagnements, pendant les week-end ou les fermetures d'établissements ou de services.

La Communauté 360 permet d'assurer la coordination des professionnels et des ressources, pour garantir une solution aux personnes quand l'accompagnement est interrompu, par exemple l'été. Ainsi, les associations membres ont pu mettre sur pied un externat de répit au mois d'août, qui a pris place dans des locaux du CESAP en 2022, et au sein de l'IME Decroly de La Nouvelle Forge en 2023, pour 14 enfants sur 3 semaines. On envisage également de proposer des week-ends de répit, tout au long de l'année.

Les membres de la communauté 360

La Nouvelle Forge, ADSEAO, APF France Handicap, CESAP, Centre hospitalier Isarien, Croix-Rouge française, les PEP, Maison départementale des personnes handicapées de l'Oise, Groupe OPHS, Unapei 60, Univi. L'ARS peut être invitée aux réunions. Une charte d'engagement est en cours d'élaboration.

S'inscrire dans une dynamique territoriale

L'ESSIP est une équipe dédiée aux soins infirmiers pour des personnes en situation de précarité. Ses usagers souffrent fréquemment de troubles psychiques ou du comportement. De quoi justifier des partenariats resserrés avec d'autres équipes du champ « psy ». Jérôme Villiers, qui en est le directeur adjoint, nous en dit quelques mots.



Comment l'ESSIP s'est-elle engagée dans une dynamique partenariale ?

Le positionnement de l'ESSIP était nouveau, mais pour autant le territoire n'était pas dépourvu d'offre. Dès l'écriture de l'appel à projets, nous avons identifié des partenaires et la pratique a confirmé que nous avons besoin des uns et des autres. Notamment, en ce qui nous concerne, pour les besoins psychiatriques. Nous collaborons par exemple de très près avec l'EMPPAS (Équipe mobile Psychiatrie Précarité et Accès aux Soins), une équipe mobile de soins psychiatriques qui opère dans le champ de la précarité, et qui propose également des soins somatiques, qui pour eux sont une porte d'entrée dans le soin psy. Nous croisons aussi régulièrement dans nos activités le CAARUD (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues), qui travaille sur l'accès aux soins et la réduction des risques auprès des usagers de drogue. De fait, une part de nos usagers est commune, et c'est le territoire d'intervention qui motive la dynamique.



Comment se traduisent concrètement ces collaborations ?

Avec l'EMPPAS, notre partenariat est quotidien. Nous nous adressons des situations mutuellement, nous réalisons parfois des évaluations communes. C'est un partenariat très orienté terrain. Ils peuvent nous appeler et nous demander de venir au moment même où ils sont face à une situation, et nous faisons de même. Chaque semaine, un infirmier de l'EMPPAS assure la permanence de l'ESSIP en binôme avec un professionnel de notre équipe. Une fois par mois, nous avons une réunion de coordination pour discuter des situations communes.

Grâce aux partenariats, on élargit le spectre de l'accompagnement. Et ça permet de solliciter une expertise quand on pressent qu'il y a un besoin, mais qu'on n'aurait pas pour autant l'idée d'envoyer la personne directement en psychiatrie. Avec l'EMPPAS, on bénéficie d'un autre regard sur la situation. Sans ce partenariat, on se fermerait des possibilités d'orientation. On peut dire que l'EMPPAS est en général notre point d'entrée dans un parcours psy.

Mais nous sommes flexibles, et ça dépend de notre jugement sur une situation : quand ça s'y prête, on peut adresser directement à un CMP, voire aux urgences psychiatriques. Inversement, les services d'hospitalisation peuvent nous appeler directement, pour nous avertir de la sortie d'un usager, renvoyé vers le réseau 115. Avec les personnes sans droits ouverts, on peut solliciter la PAS psychiatrique (prestation d'accès aux soins), une enveloppe budgétaire portée par une assistance sociale de l'EPSM, et qui ouvre l'accès à l'hospitalisation, aux soins, à une délivrance de médicaments financée par l'hôpital. En pensant notre action avec les acteurs du territoire, on rend possible des parcours que l'on ne pourrait pas porter seuls.

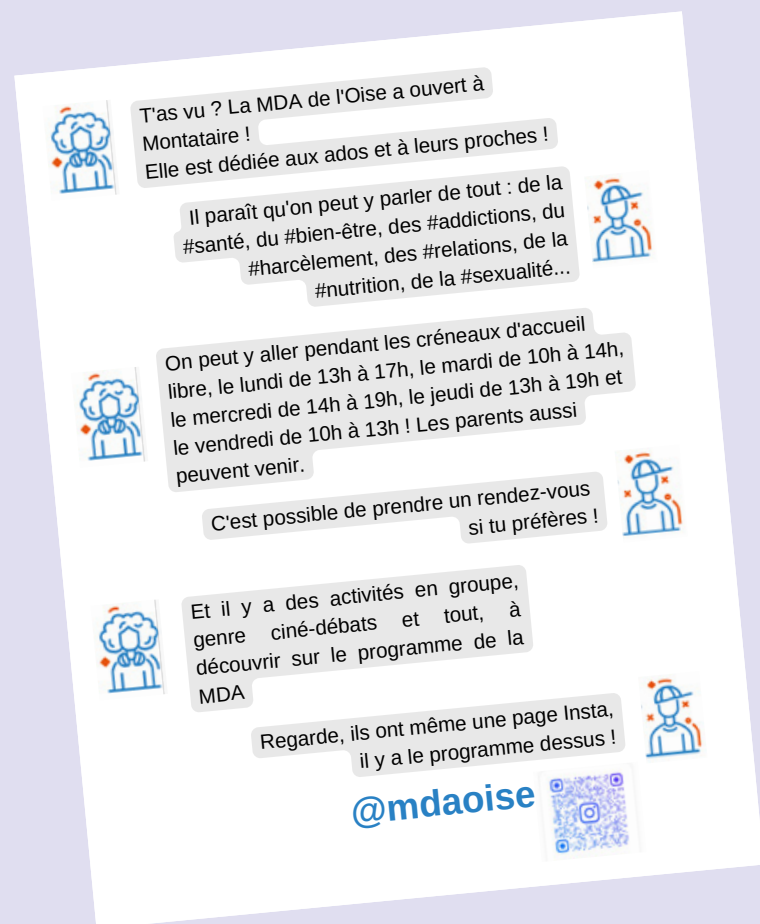
La Maison des ados : un an, déjà !

Il n'est pas toujours simple, pour les ados, de trouver des réponses à leurs questions. À plus forte raison dans un contexte où leur santé mentale s'est dégradée, du fait de la crise sanitaire et des confinements successifs*. Dans une optique de prévention, la Maison des adolescents de l'Oise entend leur apporter des informations et les orienter vers des solutions adaptées à leurs besoins. Elle a ouvert ses portes au public le 14 février 2023, à Montataire.

Une double mission

La Maison des ados est un lieu d'accueil pour les adolescents et leurs proches qui souhaitent avoir des informations sur toutes les thématiques qui vont s'attacher à l'adolescence : la santé sexuelle, les relations amicales ou amoureuses, la prévention des actes suicidaires, les addictions, le civisme, etc. La Maison des adolescents a pour ambition de couvrir tout ce champ. Les jeunes peuvent y venir d'eux-mêmes ou être orientés par l'Education nationale, par des éducateurs des centres sociaux et culturels ou de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), par tous les partenaires du territoire. Des parents peuvent venir également, seuls ou avec l'enfant

* Depuis début 2021, une augmentation des passages aux urgences pour geste suicidaire, idées suicidaires et troubles de l'humeur chez les enfants de 11-17 ans (niveaux collège, lycée) et dans une moindre mesure chez les 18-24 ans. Les enfants de 11-14 ans (niveau collège) étaient les plus impactés (source : Santé publique France).



concerné, quand ils se posent des questions au sujet de leur ado. On peut même accueillir la famille entière si c'est pertinent !

La Maison des ados s'adresse également aux professionnels en lien avec des adolescents dans tout le département. Pour eux c'est un centre de ressources, qui proposent des rencontres, des formations, des outils, un accompagnement, dont le dénominateur commun est toujours l'adolescence.

L'année du lancement

« Le premier enjeu a été de développer la notoriété du dispositif auprès de nos partenaires », explique **Laetitia Usubelli**, coordinatrice de la Maison des ados. Les diverses opérations menées pour les professionnels ont totalisé 940 inscriptions sur l'année 2023. « Grâce à cette dynamique, on a pu observer un tournant en termes de

183

entretiens individuels
pour une file active de 130 jeunes

264

parents présents aux soirées dédiées

57

interventions de la Maison des ados
auprès de professionnels de l'Éducation
nationale, de la Protection judiciaire de
la jeunesse, des centres sociaux

940

inscriptions de professionnels
à des événements les concernant

Un projet partenarial

Financée par l'ARS des Hauts-de-France, elle est gérée au quotidien par La Nouvelle Forge en partenariat avec l'association Jade, le SATO (Service d'aide aux toxicomanes de l'Oise), la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse) et la commune de Montataire.

sollicitation, à partir de la fin du mois de septembre 2023, avec de plus en plus de demandes d'interventions collectives pour des jeunes. Et les partenaires n'hésitent pas à nous recommander aux ados ou à leurs parents ». Il faut dire que la Maison des ados couvre un large panel de thématiques : santé du corps, hygiène, alimentation, santé mentale, santé sexuelle, justice, civisme... Pour ce faire, elle s'appuie sur ses ressources internes mais sollicite également des partenaires plus pointus. « Nous avons un rôle de mise en relation, et nous nous formons sur les questions qui nous sont les moins familières », ajoute Laetitia. La notoriété de la Maison des ados porte ces fruits et aujourd'hui davantage de jeunes viennent pousser ses portes.

Tous les professionnels assurent des créneaux d'accueil libre. « C'est une équipe dont je suis très fière, qui a réussi à prendre le pli de la prévention. Il y a une véritable volonté d'apprendre et de questionner les pratiques, c'est évident ».

Focus sur la communication

Avec un public principalement constitué d'adolescents, la Maison des ados a misé sur une communication adaptée dès son démarrage. Elle s'est ainsi dotée d'une identité graphique propre et d'un site internet qui relaie toutes les activités et conférences programmées.

Une identité graphique

Résolument moderne, graphique, adoptant un esprit « BD », le logo de la Maison des ados figure un esprit d'ouverture et de dynamisme. Sa police de caractère est inspirée des codes de l'art de rue.



Un site Internet

Le site Internet de la Maison des adolescents de l'Oise se veut fonctionnel et pratique. Dès la page d'accueil, l'internaute peut identifier le parcours qui lui est dédié : adolescents, proches d'ados, ou professionnels. Un parcours qui lui permet d'accéder rapidement aux contenus qui le concernent : événements, ressources pédagogiques et éducatives.



Krav-maga pour les équipes mobiles situations complexes

Pour les équipes mobiles situations complexes (PCPE, PESR, PFR), l'accompagnement n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Régulièrement confrontés à des situations difficiles, notamment lors de visites à domicile, les professionnels de ces équipes ont suivi des formations visant à prévenir les blessures, tant des personnes accompagnées que de leurs proches ou des professionnels eux-mêmes !

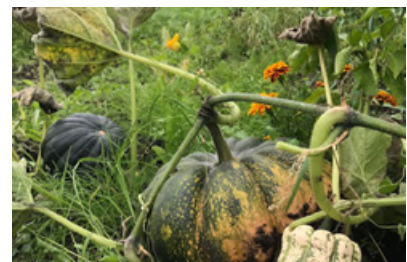
Pour faire face à des comportements allant de la simple agitation à l'agression physique, il est nécessaire de maîtriser des techniques éprouvées d'intervention physique. On sait en effet que l'improvisation, dans ces conditions, mène souvent à des blessures, alors que des professionnels dûment formés sont capables de maîtriser les comportements de crise sans douleur et sans danger.



Pour assurer la sécurité de tous, les professionnels des équipes mobiles ont donc suivi en 2023 des cours particuliers de Krav-Maga, un système d'autodéfense originaire d'Israël, et de pratique PCM (professional crisis management). Des sessions physiques qui se sont déroulées dans la bonne humeur malgré le contexte, tant il est important, pour réussir l'accompagnement, de savoir agir également quand ça ne va pas ! L'instructeur de Krav-Maga avait, au préalable, adapté les séances grâce à une sensibilisation au public des équipes mobiles par l'enseignante APA !

Le bonheur est dans le pré pour le SAMSAH d'Abbeville

« Je voudrais un jardin potager chez moi », tout est parti de ce souhait, exprimé par un usager du SAMSAH d'Abbeville. L'équipe y a tout de suite vu une opportunité pour semer les graines de l'autonomie. Ni une ni deux, les autres usagers ont été consultés, et 4 d'entre eux se sont portés volontaires pour intégrer un atelier « potager ». Ca tombe bien, les collègues de la plateforme de répit disposent d'un jardin communal que les aidants boudent, alors le SAMSAH a pris le relais. Le jardin thérapeutique est né comme ça, au printemps 2023.



SSIAD Amiens Santé : un an après, que pensent-ils de leur intégration ?

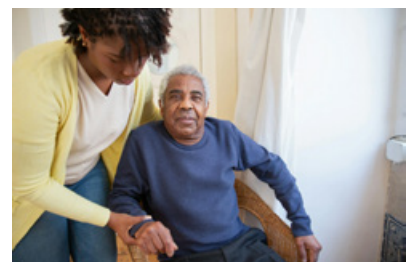
Arrivée d'une direction, nouvelle organisation du travail. L'année 2023 a été riche en changements pour l'équipe du SSIAD Amiens Santé. En 2022, La Nouvelle Forge était venue en soutien de l'association amiénoise, avec un mandat de gestion puis, le 1^{er} janvier 2023, les professionnels d'Amiens Santé ont pleinement intégré les effectifs de La Nouvelle Forge.

Après un an, qu'en pensent les professionnels du SSIAD ? « L'intégration à La Nouvelle Forge a beaucoup impacté mon poste. En tant qu'agent administratif, au SSIAD depuis 2014, je m'occupais seule des RH, de la compta... Désormais je suis épaulée par les services de La Nouvelle Forge sur ces questions. Il y a des choses que je ne fais plus, d'autres que je fais différemment.

C'est beaucoup de changements, mais on a fini par trouver nos repères », explique Véronique, agent administratif du SSIAD depuis 2014.

Du côté des soignants, Virginie Bray, aide-soignante, confie : « dans mes tournées, en tant qu'aide-soignante, je fais toujours le même travail, la relation avec les usagers, ça ne change pas. La nouveauté c'est que, pendant les formations, on est regroupés avec l'ESSIP et le DAMIL, parfois la Villa Samahra, et sur des cas, au quotidien, on peut se solliciter mutuellement. Pour un usager par exemple, nous avons demandé au DAMIL d'entamer un accompagnement, en parallèle au nôtre. »

Et pour Cécile Lombard, qui occupe le poste de CESF (conseillère en



économie sociale et familiale) depuis 2009, « ce rattachement a significativement signifié la rencontre de nouveaux collègues, notamment ceux de l'ESSIP et du DAMIL, et de nouveaux partenaires dans le champ de la précarité. Ça, ça été une découverte et un enrichissement. Et puis j'ai pu apporter mon expérience, et maintenant je travaille 1 jour par semaine pour l'ESSIP, en ma qualité de CESF – conseillère en économie sociale et familiale ».





Clotilde, ergothérapeute, et Camille Lefevre, assistante sociale, l'ont animé, et elles l'ont conçu tout de suite comme une activité visant à se rétablir, donc très complète : achat des graines, des plants et du matériel (donc gestion du budget), travail manuel, effort physique... Tout ce qu'il faut pour se décentrer. Mais ce n'est pas tout !

L'atelier potager s'est rapidement doublé d'un atelier cuisine et diététique : que faire des légumes après la distribution ? Les usagers ont voulu discuter des recettes : le salé, le sucré, l'équilibre. De la binette à l'assiette, le bonheur est au jardin !



Un hôpital de jour pour adolescents va ouvrir ses portes

La (bonne) nouvelle est tombée à la fin de l'année 2023. Le pôle sanitaire de La Nouvelle Forge a remporté l'appel à candidatures de l'ARS pour la création d'un hôpital de jour pour adolescents. Le projet de l'établissement, le budget prévisionnel et l'organigramme ont été validés.

L'hôpital de jour pour adolescents sera basé à Chamant avec une affectation de ressources humaines s'élevant à 10 ETP. Sa capacité d'accueil sera de 10 à 13 jeunes. D'après Elie Pouillaude, directeur du pôle sanitaire, « cela nous ouvrira des possibilités d'accueil et de soins rapides, pour apporter une réponse contenante et intensive adaptée à la problématique des adolescents, après une hospitalisation pour des

troubles anxio-dépressifs ou des passages à l'acte suicidaire, ou pour prévenir une telle hospitalisation. Cette ouverture arrive à point nommé et nous donne une marge de manœuvre supplémentaire dans une période où l'on constate une augmentation des troubles psychiques chez les ados ». L'hôpital de jour pour adolescents doit ouvrir ses portes au public en septembre 2024.



Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

La Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) s'est déroulée du 20 au 26 novembre 2023. À cette occasion, la plateforme Emploi Accompagné de l'Oise, composée des dispositifs d'accompagnement (Passage Pro - La Nouvelle Forge, Association UN AUTRE REGARD - CAFAU et l'Unapei de l'Oise) et du Service Public de l'Emploi (Pôle emploi et IPSHO Cap Emploi) a pris la route à bord d'un camion LED équipé d'une vidéo de sensibilisation.

Avec un micro-trottoir et du café, les équipes ont parcouru les marchés et les supermarchés pour parler de l'emploi des personnes handicapées : idées reçues, statistiques, perspectives... Une grande opération de sensibilisation bien accueillie par le public, confiant parfois son expérience personnelle, ou heureux d'en savoir un peu plus.

La SEEPH 2023 a également été l'année d'un nouveau record, avec

29 personnes accompagnées par La Nouvelle Forge participant au DuoDay. Le #DuoDay, c'est une journée en entreprise ordinaire pour des personnes en situation de handicap. Chaque participant passe la journée avec un.e salarié.e de l'entreprise qui l'accueille. Une bonne occasion d'approcher le monde du travail ordinaire !

Bravo aux participants, à leurs conseiller.e.s ainsi qu'aux entreprises qui les accueillent !



Impact social de la plateforme de diagnostic TSA

Une étude d'impact social, financée par la Fondation Malakoff Humanis pour La Nouvelle Forge, a été menée au cours de l'année 2023 et ses résultats ont été restitués au mois de septembre.

L'étude, dont la production a été confiée à ImpactTrack, entreprise solidaire d'utilité sociale spécialiste de l'impact social, a porté sur la plateforme de diagnostic précoce des troubles du spectre autistique. Si elle n'a pas permis de rassembler suffisamment de réponses pour prétendre à une grande robustesse statistique, elle apporte néanmoins des témoignages précieux.



La quasi-totalité des familles interrogées ont déclaré que la plateforme leur avait permis de mieux comprendre leur enfant. 38 familles (sur 41) estiment que le passage par la plateforme a facilité l'accès à une forme de prise en charge, par un psychologue, pour des séances de psychomotricité ou des séances en groupe et la majorité des familles ont constaté une amélioration en lien avec les troubles de l'enfant. La pose du diagnostic a également permis à la moitié des familles de bénéficier d'adaptations des conditions d'accueil de l'enfant à l'école, ou d'une place dans un service spécialisé. Une étude exploratoire qui fera sans doute des émules !

Qui a dit qu'il était difficile de recruter ?

En 2023, pas moins de 3 médecins psychiatres et 2 orthophonistes ont rejoint le pôle sanitaire de La Nouvelle Forge. Un fait notable dans un contexte de pénurie qui rend difficile de pourvoir les postes vacants, en particulier pour ces deux professions. Mais alors, pourquoi choisir La Nouvelle Forge ? D'après ces nouvelles recrues, c'est le travail pluridisciplinaire, en équipe, la créativité clinique, et des valeurs fortes, qui expliquent un tel choix.

Clara Sebire, orthophoniste à temps plein au CMP-CMPP de Creil, s'est en effet décidée en raison du « *travail en équipe pluridisciplinaire* ». Laure Kremers, psychiatre à l'hôpital de jour de Senlis se dit « *ravie de travailler à La Nouvelle Forge parce qu'il s'agit d'un réel travail en équipe pluridisciplinaire, dans la bienveillance et l'écoute de chacun* ».

Agustina Longobardi, psychiatre à mi-temps aux CMP-CMPP de Senlis et de Crépy-en-Valois, explique quant à elle qu'« *à La Nouvelle Forge, la psychiatrie demeure humaine* ». Un constat partagé par Stéphanie Lévêque, pédopsychiatre à l'EMA, aux CMP-CMPP de Creil et Crépy-en-Valois et à la Maison des ados : « *après une carrière à l'hôpital démarrée en 2003, j'avais envie de travailler dans des conditions où la créativité clinique est permise, et où la psychothérapie institutionnelle est encore vivante* ». Enfin, Elodie Lefèvre, orthophoniste à temps plein depuis avril 2023, et qui partage son temps entre l'hôpital de jour et le CMPP de Senlis, ainsi qu'au CATTP petits de Crépy/Senlis, « *[a] postulé spontanément à La Nouvelle Forge après plusieurs années de libéral, pour expérimenter le travail en équipe, qui me semble essentiel pour ne pas « morceler » les parcours* ».



Un futur lieu de vie et d'accueil

Dans la Somme, La Nouvelle Forge a remporté en février 2023 un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un lieu de vie d'accueil. Selon son cahier des charges, l'établissement doit accueillir 10 enfants de l'ASE (Aide sociale à l'enfance) et son implantation doit privilégier l'est du département. Au cours de l'année, l'équipe s'est mise à la recherche d'un bâtiment adapté. Proximité d'une école, d'un centre de loisirs, dans une commune facilement accessible par différents moyens de transports (pour travailler le lien avec les parents) : c'est à Rosières-en-Santerre que l'établissement ouvrira ses portes, à la fin de l'année 2024 ou au début de l'année 2025.



Les métiers en tension

On dit les métiers de l'humain en crise. Face à la pénurie de professionnels, on peut en effet se demander ce qu'il en est de l'engagement, aujourd'hui. Cette année, à l'occasion de son anniversaire, La Nouvelle Forge a souhaité donner à voir le sens, et la réalité concrète de ses métiers, au moyen d'une exposition photo, produite par Aurélie Tyszblat, rédactrice, et Pedro Lombardi, auteur-photographe, et d'un film documentaire, réalisé par Olivia Fégar. Pour montrer qu'il est possible de trouver du sens, et de s'épanouir dans les métiers du « prendre soin ».

Parallèlement à cette démarche, une prime de partage de la valeur a été décidée et distribuée en 2023, par voie d'accord négocié avec les délégués syndicaux de l'association. Un moyen de compenser l'insuffisance des rémunérations prévues par notre convention collective. Pour une politique RH plus attractive !



Des données de santé sécurisées et accessibles

Organiser la traçabilité des actes de soins et faciliter le partage des informations utiles avec les usagers et d'autres professionnels : l'évolution des systèmes d'information (SI) recouvre de nombreux enjeux éthiques, juridiques et technologiques pour notre association.

Le dossier usager informatisé doit garantir la sécurité des données, et leur accessibilité à tout moment aux usagers qui en font la demande, mais aussi à d'autres professionnels indiqués par l'utilisateur. Les systèmes d'information doivent donc être compatibles avec « Mon espace santé », l'espace numérique mis à disposition par le ministère de la Santé et de la Prévention et la Caisse nationale de l'assurance maladie.

Dans cette optique, le remplacement de Cariatides, au profit de Mediateam, a démarré avec des groupes pilotes qui ont adopté le nouveau logiciel au 1^{er} juillet 2023. Des ateliers ont été organisés par Maxime Labart, chef de projets SI pour l'association, puis des formations, par un prestataire, afin d'accompagner au mieux les professionnels dans ce changement. Les premières données ont transité de Cariatides

vers Mediateam entre septembre et décembre, et le transfert se poursuivra en 2024.

La gestion de ces données, personnelles et sensibles, doit par ailleurs être menée dans le respect du RGPD (Règlement général sur la protection des données). La conformité à ce règlement est déployée pôle par pôle, avec l'aide d'un prestataire spécialiste de la question. Au cours de l'année 2023, une première série d'audits a été menée.

Enfin, la migration des documents et fichiers à usage interne, vers le serveur de fichiers Sharepoint permet aux professionnels de partager plus facilement les informations utiles au bon déroulement des accompagnements, dans des conditions de sécurité accrues.

Qualité du service

Pour sécuriser nos liens avec l'extérieur et assurer l'accessibilité de nos services aux personnes accompagnées et à nos partenaires, une téléphonie par Internet a été déployée : elle outille la plupart des postes équipés d'une ligne fixe depuis la fin de l'année 2023.





Dossier

Stratégie associative

Une nouvelle étape à construire

En 2023, La Nouvelle Forge a élaboré le plan stratégique qui guidera son action au cours des 5 années à venir.

Ce dossier vise à présenter et illustrer les grandes lignes de cette orientation stratégique.

Un développement par le service rendu	38
Pour une qualité vécue	42
L'évaluation unique, ça se passe comment	44
Le point RH	46
Interview croisée de Valérie Paparelle et Bernard Durand	48

Un développement par le service rendu

Qui sommes-nous ? Que faisons-nous ? Où allons-nous ? En 2023 les équipes de La Nouvelle Forge ont remis sur la table les grandes questions. Mais avec une perspective résolument pratique, et pour réaffirmer des positions qui se sont révélées judicieuses. Au cours de l'année, un nouveau plan stratégique, qui devra guider l'association pour les prochaines années, a été élaboré par les professionnels et les administrateurs, accompagnés par un consultant.

Le bilan en bref

- un dynamisme et une qualité technique reconnus,
- une visibilité accrue auprès des décideurs à toutes les échelles territoriales,
- une croissance équilibrée et maîtrisée.

Un plan stratégique, pour quoi faire ?

Le plan stratégique est un document de référence qui présente des principes et fixe des orientations générales. Bien plus qu'un simple programme qu'il ne resterait qu'à exécuter, c'est une somme de ressources pour inspirer et orienter l'action. Il est construit autour de 4 grandes parties : un bilan du plan précédent, un exposé de la vision propre à La Nouvelle Forge, une liste de principes guidant l'action et une présentation des objectifs prioritaires.

Le plan stratégique précédent, formulait et proposait des enjeux forts, portant notamment sur l'ancrage dans les territoires et un appui accru sur le droit ordinaire. A ces enjeux répondaient des objectifs précis qui dans l'ensemble ont été atteints et intégrés au fonctionnement de l'association. La Nouvelle Forge est ainsi devenue, conformément à l'ambition portée par le projet associatif, « une association de référence sur ses territoires d'intervention dans les domaines définis par sa vocation ».



Une ambition portée par une vision

Au centre de la vision de La Nouvelle Forge se trouve le projet de l'usager, personne dont les droits, choix et attentes sont reconnus et pris en compte à tous moments. L'expression de sa pleine humanité et de sa citoyenneté de la personne accompagnée doivent être rendues possibles malgré sa situation de fragilité, de souffrance ou de handicap.

La situation de fragilité

Elle est une modalité vive et intense de la vulnérabilité, propre à chacun, dès lors que la sécurité, la protection, les possibilités d'expression et d'autodétermination et l'effectivité des droits de la personne ne peuvent être assurés de façon autonome du fait de sa situation de handicap, de sa souffrance somatique ou psychique et de sa détresse sociale.

Cette ambition requiert une intervention guidée par :

- une communication approfondie avec la personne et la pleine expression de ses attentes,
- une évaluation et un projet toujours construits et partagés avec elle,
- une intention de qualité entendue sous toutes ses facettes : la qualité de vie pour la personne, la qualité et l'expertise professionnelles en conformité avec les recommandations de bonnes pratiques,
- une démarche inclusive.

Des principes d'action

Le plan stratégique décline 5 « principes d'action » qui découlent de sa vision et qui sont autant de piliers que les interventions de La Nouvelle Forge se doivent d'articuler. Le plan stratégique développe pour chacun de ses principes un ensemble de thèmes et des préceptes approchant les réalités opérationnelles du terrain.

1 > Le projet de l'utilisateur au cœur de notre action commune

- Poser le principe que l'utilisateur est la principale partie prenante de toute intervention, de toute action et de tout projet qui le concerne.
- Construire avec lui un véritable espace de communication, de liberté et de choix permettant l'expression et la mise en œuvre effectives de ses attentes, et au final l'autodétermination.
- Accompagner le développement de son pouvoir d'agir et sa capacité d'autodétermination, individuelle et collective.

2 > La démarche inclusive

- Prendre en compte de façon globale et cohérente toutes les dimensions de la vie de la personne.
- Développer la souplesse et garantir la continuité des interventions.
- S'adapter aux instabilités, prévenir les ruptures et accompagner les transitions et les changements.
- Agir sur l'environnement et l'entourage pour les rendre plus accueillant et lever les discriminations de fait ou de situation.
- Soutenir les ambitions et les aspirations de la personne, au-delà des obstacles attendus.

3 > La famille et l'entourage

- Soutenir et accompagner la famille de l'enfant accompagné.
- Appuyer l'entourage dans son rôle d'aidant.
- Considérer la famille et l'entourage comme des parties prenantes de l'accompagnement.

4 > Le logement et l'emploi

- Nouer les trois dimensions :
 - d'accompagnement vers l'autonomie de vie personnelle, sociale et quotidienne,
 - d'accompagnement de l'insertion professionnelle,
 - d'accompagnement destiné à faciliter l'accès ou le maintien dans le logement.

5 > Les partenaires

- S'ouvrir sur les partenaires avec confiance dans un mouvement d'échange réciproque.

Les objectifs prioritaires

Au-delà des opportunités ouvertes par la commande publique et les opérations courantes, le plan stratégique propose plusieurs pistes prioritaires de développement. Dans quel sens se développer ? À quel type d'appels d'offre est-il pertinent de répondre ? Quelles initiatives propres pourraient permettre d'améliorer la qualité des parcours ou de prévenir les risques ? Le plan stratégique identifie quatre thématiques susceptibles d'apporter un soutien à de **nouveaux publics** :

- La promotion de la santé et la prévention de la souffrance psychique à tous les âges de la vie.
- L'accompagnement des familles faisant l'objet d'une mesure d'aide ou d'assistance éducative.

- L'accompagnement de la parentalité et la guidance parentale.
- L'accompagnement à la vie quotidienne et sociale – comprenant le logement et l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, l'offre actuelle sera nécessairement amenée à se transformer pour mieux répondre aux besoins et s'adapter à l'environnement. Pour guider ces aménagements, le plan stratégique liste une série de points de vigilance : participation des usagers, instances de questionnement éthique, territoires, innovation, pilotage... Des thèmes qui ne sont pas méconnus de nos établissements et services mais qui peuvent bénéficier d'une réflexion permanente et d'un approfondissement.

Le plan stratégique

constitue un cadre général d'évolution à horizon de cinq ans : il appartient à l'association, à chaque établissement et service, à chaque équipe et à chaque professionnel de le décliner et de l'adapter à son contexte, ses missions, ses publics, son territoire propre et à chaque personne accompagnée en s'appuyant sur :

- la richesse de l'histoire humaine et sociale de l'association, dans toutes ses composantes, l'expérience et les attentes de ses usagers,
- les compétences des professionnels de l'association,
- son réseau territorial, professionnel et partenarial.



Notre projet associatif

Depuis sa création et jusqu'à aujourd'hui, notre association a su traverser toutes les évolutions de ses secteurs d'activité, sans jamais fléchir quant à ses valeurs humanistes et laïques, ni cesser de participer au mouvement des idées, quitte, parfois, à remettre en question les pratiques acceptées – pour mieux les dépasser.

La Nouvelle Forge s'est par la suite nourrie des grands courants de pensée qui l'ont traversée. Cette attitude d'ouverture a guidé son adaptation aux nouvelles attentes et aux nouvelles pratiques, et lui permet aujourd'hui de s'adresser à la vulnérabilité sous plusieurs formes, du handicap psychique à la précarité en passant par les handicaps rares et la protection de l'enfance.

> Une démarche inclusive au service de l'autodétermination

Nous sommes convaincus que chaque personne, quels que soient ses difficultés ou handicaps, peut trouver sa place dans notre société et améliorer sa qualité de vie et son bien-être, pourvu qu'un accompagnement pertinent et adapté lui soit proposé.

Nous nous donnons pour mission d'ouvrir les possibles et de développer les potentiels des enfants, adolescents et adultes que nous accompagnons, dans le respect de leur pouvoir d'agir, avec le projet de servir leurs capacités d'autodétermination.

Nous concevons chaque parcours d'accompagnement comme l'élaboration, par la personne elle-même, d'un projet de vie aussi autonome que possible, couvrant les différentes dimensions de l'existence.

> Une culture associative de l'engagement

Nous encourageons l'initiative, la créativité et la formation pour assurer la diffusion des bonnes pratiques dans notre organisation et inspirer une éthique respectueuse des aspirations des personnes.

Nous revendiquons notre spécificité associative : nous élaborons notre orientation stratégique de manière collaborative et agile, et notre conseil d'administration, pluraliste et ouvert, rassemble des personnalités de divers horizons, forces de proposition pour l'amélioration continue de nos pratiques.

> Une ambition créative, un horizon de progrès

Nous avançons avec l'ambition de dépasser les cadres établis, par l'hybridation des services et une plus grande coopération entre nos modalités d'accompagnement, pour développer des services accessibles à tous et favoriser l'accès au droit commun, y compris parfois en devançant les exigences de nos tutelles administratives.

Nous situons notre action dans le cadre plus large d'une humanisation de l'économie. Parce que surmonter les craintes et dépasser les idées reçues est un facteur de progrès pour toutes les organisations.



Pour une **qualité vécue**

L'année 2023 marque un tournant dans la démarche qualité de La Nouvelle Forge. Les premières pierres d'un système de management de la qualité ont été posées. Bien au-delà des aspects formels, il s'agit de faire émerger un modèle de la qualité propre à l'association, pour une amélioration vécue des pratiques, au service tant des personnes accompagnées que des professionnels.

L'arrivée de la qualité dans les secteurs sanitaire et médico-social n'est pas nouvelle. Mais la perspective d'un financement conditionné à l'adoption d'une démarche structurée et pleinement intégrée aux pratiques est désormais à l'horizon. C'est l'occasion, pour notre association, de s'emparer des nouveaux référentiels pour élaborer une démarche qui lui soit propre.

Un contexte en mutation

La procédure de certification dans le domaine sanitaire a été revue pour la dernière fois en 2020. L'évaluation des ESSMS (Établissements et services sociaux et médico-sociaux) a quant à elle été profondément reconfigurée par la loi du 24 juillet 2019, avec notamment la publication d'un référentiel national commun et une fréquence d'évaluation ramenée de 7 à 5 ans. Ce contexte juridique installe progressivement une logique de la certification généralisée, qui appelle une démarche qualité structurée et exhaustive.



C'est dans ce cadre que La Nouvelle Forge a entrepris de mettre en place un véritable système de management de la qualité, en se donnant les moyens pour y parvenir : une instance de pilotage de la qualité, le recrutement de nouveaux responsables de la qualité (1 par pôle) et enfin l'appui de Handéo solutions pour un accompagnement spécifique. L'objectif ? S'approprier les référentiels, pour y mettre de l'identité et des valeurs de La Nouvelle Forge, et aboutir à une démarche qualité propre à La Nouvelle Forge, faite par et pour ses usagers et ses professionnels.

Vers la qualité vécue et l'amélioration continue

Une démarche qualité réelle suppose de se donner les moyens de prendre en considération l'expérience vécue des personnes accompagnées, et de mesurer l'impact social des différentes actions entreprises. Elle suppose la formalisation, et une mise à jour régulière de celle-ci, mais cette formalisation n'est pas la finalité d'une démarche qualité. L'enjeu, pour l'association, est d'entrer dans une dynamique d'amélioration continue, de devenir une organisation apprenante, capable de tirer des leçons des réussites comme des échecs, et de lui conférer une mémoire collective, qui ne dépend pas de tel ou tel individu.

C'est dans cette dynamique que l'initiative des professionnels et l'écoute des usagers prennent tout leur sens. Le formalisme aide à identifier des événements, désirables ou indésirables. L'apprentissage reste à la main des équipes et des personnes accompagnées.

L'affaire de toutes et tous

L'entrée des établissements et services de La Nouvelle Forge dans une démarche qualité structurée nécessite l'implication de toutes et tous. Ce système de management de la qualité met à disposition des programmes, des routines, des référentiels. Sans l'écoute, sans l'observation, sans l'échange et la parole, il ne peut rien. Le contenu de la qualité, son vécu, relève du jugement humain, et doit donner lieu à des questionnements d'ordre éthique, avec des espaces conçus à cet effet. Le système de management est au service des compétences de professionnels, eux-mêmes au service des personnes.



L'engagement de la direction générale

Le renforcement de la démarche qualité est porté par un engagement résolu de la direction générale, qui a adressé aux professionnels une lettre d'engagement rappelant les exigences et les principes suivants :

1. Respecter nos valeurs fondamentales et notre mission en œuvrant de manière transparente, responsable et éthique dans toutes nos actions et initiatives.

2. Écouter activement l'ensemble des parties prenantes, les personnes concernées et leur entourage, les professionnels, les partenaires pour comprendre les besoins et les attentes, et ainsi adapter nos services en conséquence.

3. Former et sensibiliser nos équipes, mais aussi les usagers à l'importance de la qualité et de l'amélioration continue, favorisant ainsi un environnement propice à l'innovation et à l'évolution positive de nos pratiques.

4. Mettre en place des processus et des procédures de qualité pour garantir l'efficacité et la pertinence de nos actions.

5. Mesurer régulièrement nos performances, identifier les points à améliorer et agir de manière proactive pour renforcer constamment la qualité de nos services.

L' **évaluation unique** , ça se passe comment ?

L'EME L'Arbre, le SAMSAH Vallée de l'Oise, l'IMPro des Ageux et le SESSAD de l'Arbre, ont connu leur première évaluation unique en 2023.

La préparation de l'évaluation a beaucoup sollicité l'équipe... pour un résultat plutôt positif !

Ludivine Bastien Lefebvre, psychologue et coordinatrice de l'EME L'Arbre, partage son expérience.

En parallèle, j'ai beaucoup travaillé avec Hilary, la responsable qualité du pôle adultes. Ensemble, nous avons balayé les 184 critères, et plus particulièrement les 18 critères impératifs. Nous avons identifié les critères où l'on était les moins à l'aise, on a essayé de comprendre pourquoi. Comme le référentiel est dérivé d'un référentiel sanitaire, il y a aussi beaucoup de critères tournés vers le médical et l'infirmière de l'EME, Laurence Delaitre a elle aussi été beaucoup sollicitée, en lien avec Dr Velazquez, médecin psychiatre. La direction, les ressources humaines, sont également concernées et impliquées.



À quel moment avez-vous été avertis que vous seriez évalués ?

Nous avons appris le 11 février 2023, que l'EME L'Arbre serait évalué au mois de septembre. Nous, et quelques autres établissements de La Nouvelle Forge, étions donc parmi les premiers à faire l'expérience de l'évaluation unique dans le médico-social. Le courrier indique des échéances. A nous ensuite de nous tourner vers des cabinets certifiés – une démarche menée au niveau associatif.

Comment vous êtes-vous préparés ?

Cela tombait plutôt bien, car au début de l'année 2023, on avait entrepris une démarche auprès de Cap'Handéo, avec l'ambition d'obtenir leur label, ce qui impliquait de mettre en place une traçabilité de nos actions. Comme les deux sujets sont liés, la direction générale a demandé à une autre branche, Handéo solutions, d'accompagner les établissements concernés. Au mois d'avril, ils nous ont proposé deux journées de travail, une pour présenter l'évaluation unique, le nouveau référentiel et la méthodologie des évaluateurs, l'autre pour des mises en situation avec l'équipe.



On faisait des choses de qualité, mais on n'avait pas encore pris le pli de la preuve

Dans quel état d'esprit s'est déroulée la préparation ?

Nous n'étions pas trop inquiets, parce que nous croyons en ce que nous faisons. Là où on était moins bons, on a préparé de quoi montrer qu'on avait des perspectives d'amélioration. Tout ça a donné lieu à de nombreux temps de réunion en équipe, dont une journée complète dédiée à la recherche de solutions de traçabilité, notamment pour les procédures liées aux troubles du comportement. On faisait des choses de qualité, mais on n'avait pas encore pris le pli de la preuve.

Pour préparer l'évaluation, on doit également mobiliser les jeunes et les familles. Pour l'EME, qui accueille 16 jeunes, il nous fallait établir une liste de 6 familles acceptant de s'entretenir avec les évaluateurs – dont seules 3 seraient effectivement rencontrées par eux ! On a dû aussi normer les dossiers uniques des usagers. Cela a représenté une charge de travail assez importante.

Comment ça se passe le jour J ?

Une semaine avant l'arrivée des évaluateurs, on doit leur adresser un certain nombre de documents, le projet d'établissement, certaines procédures et le nom des 6 familles. L'évaluation elle-même dure 1 jour et demi. Elle a eu lieu à la fin du mois de septembre 2023. Trois évaluateurs sont arrivés, ils ont mené des entretiens avec les professionnels, avec la direction et les fonctions supports (RH, qualité), et avec les familles. Pendant ces entretiens, on doit pouvoir apporter la preuve de tout ce qu'on dit.

Il y a eu un premier debrief le matin du 2^e jour, au cours duquel des compléments d'information nous ont été demandés, et qu'il a fallu remettre avant la fin de la matinée. Avant le départ des évaluateurs, il y a un premier retour de l'évaluation, assez rapide. C'était globalement plutôt positif, et sans surprise.

Quel retour avez-vous eu par la suite ?

Un mois après, nous avons reçu un pré-rapport, avec une note sur 4 pour chaque critère, ou une étoile si l'évaluation dépasse le niveau attendu. Quand la note n'est pas maximale, il y a parfois un commentaire. Nous pouvons faire des retours et des remarques sur ce pré-rapport, et nous en avons faits un certain nombre. Ils ont pris en compte nos retours.

Ensuite, les évaluateurs valident le pré-rapport qui devient le rapport final et qui est transmis à l'ARS compétente. Pour les critères impératifs sur lesquels nous n'avons pas obtenu la note de 4/4, nous avons proposé un plan d'action, qui doit être remis à l'ARS dans un délai de 2 mois. Et maintenant, l'évaluation sera récurrente, tous les 5 ans. La prochaine se fera donc en 2028. Dans l'attente, tout ne s'arrête pas, nous restons dans une démarche d'amélioration continue. Au bout du compte, l'évaluation a plutôt confirmé notre dynamique, et ça a été assez gratifiant !

La supervision

L'EME L'Arbre accueille 16 jeunes avec troubles du spectre autistique. L'équipe avait recours à l'analyse de pratiques, mais estimait que ce n'était pas suffisant, alors elle s'est engagée dans une supervision avec Formavision. La supervision est par ailleurs une recommandation de bonne pratique, et elle est nécessaire pour obtenir la certification Cap'Handéo, que vise l'EME L'Arbre. Un superviseur dédié vient passer une journée complète avec l'équipe, à peu près tous les 15 jours. À la fin de la journée, il fait part de ses observations, qui donnent lieu à un échange, puis fournit un compte-rendu écrit. L'objectif est de mobiliser au plus juste les compétences et les outils. À l'occasion, le superviseur apporte également des éléments théoriques de compréhension.



La Plateforme pour l'autonomie et l'inclusion de Venette, qui héberge l'EME L'Arbre

Le point RH

La qualité, ça vaut aussi pour la vie et les conditions de travail !

Un accord national interprofessionnel (ANI) signé en 2020 par les partenaires sociaux, puis une loi « santé au travail », voté en août 2021, ont reconfiguré le périmètre de la « qualité de vie au travail », en y intégrant notamment la question des « conditions de travail ». De quoi inciter La Nouvelle Forge à préparer un projet ambitieux pour cette dimension essentielle de la politique des ressources humaines.

Catherine Ribes, directrice des ressources humaines, nous en dit quelques mots.



« Nécessité un exercice utile à tous, nous avons fait le choix d'une élaboration des DUERP par la concertation, en y associant des salariés représentants des métiers. Cette méthodologie orientée terrain nous a permis de poser les bases d'une politique plus large de la QVCT.

En prolongement des DUERP, la loi prévoit la formalisation d'un Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact). Ce programme, assorti d'un calendrier de mise en œuvre, est orienté par une logique de prévention des risques - précisément ceux que nous avons identifiés dans les DUERP ! Il vient ainsi très concrètement répondre aux risques repérés par des actions de formation, des interventions techniques, l'écriture et la diffusion de procédures indiquant les conduites à tenir, etc.

Ces deux documents, qui sont les indispensables du management de la qualité de vie et des conditions de travail, font l'objet d'une consultation du CSE (Comité social et économique, qui réunit les élus du personnel et la direction), avant une diffusion, site par site.

Et au-delà du cadre légal ?

Pour conférer à la QVCT une dynamique et impliquer le plus grand nombre, nous avons souhaité promouvoir et valoriser les formations SST (sauveteur secouriste au travail) et FGSU (formation aux gestes et soins d'urgence). Avec ces formations, il s'agit vraiment d'être dans le concret, avec une réduction mesurable des risques, un axe fort de prévention et une réelle amélioration des conditions de travail. L'enjeu pour les ressources humaines, est de « prendre soin de ceux qui prennent soin », pour réunir les conditions d'accompagnements réussis et de qualité.

Enfin nous avons opté pour la création d'un comité de pilotage paritaire pour superviser ces développements. Il réunit 4 représentants



C'est quoi la QVCT ?

Il faut d'abord se départir des idées reçues. La qualité de vie au travail, ce n'est pas l'installation d'un baby-foot ou le recrutement d'un *happiness manager* qui instaure un karaoké le jeudi soir. C'est un enjeu profond et concret, avec des formalisations poussées, même s'il s'agit bien, au final, d'agir sur le bien-être des professionnels.

On parle désormais de QVCT, de **qualité de vie et des conditions de travail**. On parle du contenu du travail, et pas seulement d'avantages décorrélés de celui-ci. Cela correspond à un cadre légal, à des documents normés, à des obligations. Nous répondons bien entendu à ces obligations, mais l'enjeu pour nous est d'aller plus loin, de s'approprier le cadre qui nous est donné pour le dépasser et en faire quelque chose qui sert nos missions.

Comment ça se traduit concrètement ?

Nous avons tenu au préalable à réaliser un important travail de refonte de nos différents DUERP (Documents uniques d'évaluation des risques professionnels), tant en termes de contenu que de méthodologie. Ainsi, en 2023, ces documents font état d'une évaluation des lieux, modalités et situations de travail pouvant générer des risques. Pour faire de cette

de la direction et 4 représentants de salariés, dont 2 délégués syndicaux. Il s'agit encore une fois d'impliquer, mais aussi de garantir le croisement de différents points de vue et expériences sur la question.

De quels moyens disposent la politique de QVCT ?

La Nouvelle Forge a prévu de flécher des excédents sur des réserves portant sur des problématiques de QVCT, à hauteur de 130 000 euros. En parallèle, nous avons répondu à un appel à projets de l'ARS des

Hauts-de-France qui nous a permis de rassembler 30 000 euros supplémentaires.

Grâce à ces fonds, nous avons missionné Harmonie Mutuelle qui va déployer en notre nom un baromètre de la qualité de vie au travail, au cours du 1^{er} semestre 2024. Comme ils avaient déjà œuvré à un baromètre analogue en 2018, au sein de notre association, nous allons pouvoir comparer les résultats. Une restitution en détail des résultats sera présentée au comité de pilotage paritaire, puis à partir des grandes tendances qui se dégagent, des thématiques seront travaillées sur tel ou tel site, ou tel territoire, tel établissement, etc.

Une organisation matricielle pour les RH

2023 aura également été l'année du renforcement des ressources humaines, avec notamment l'accueil d'un nouveau métier : gestionnaire de l'administration du personnel. Chacun des 4 pôles intègre donc désormais en son sein un binôme RH, constitué d'une responsable des ressources humaines (RRH) et d'une gestionnaire de l'administration du personnel (GADP). Pour rappel, les postes de RRH avaient été créés dans chaque pôle en 2020.

Ce nouveau renforcement a pour but de consolider les compétences en matière de gestion RH.

4 gestionnaires de l'administration du personnel ont donc intégré ce nouveau poste en 2023, 2 issues de la mobilité interne et 2 nouvelles recrues. 2 RRH ont également été accueillies dans les pôles où le poste était vacant ou fraîchement créé : au pôle enfants, et au pôle Somme.

La Nouvelle Forge dispose donc de 5 binômes de 2 professionnels, en comptant celui du Siège. Ces professionnels se réunissent avec la direction des ressources humaines et leurs homologues du service paie 3 fois dans l'année, et se retrouvent également dans des groupes de travail thématiques autour de problématiques particulières (numérisation du dossier du personnel, mise à jour des fiches de renseignement, signature électronique, etc.).

Témoignages

« Je suis entré à La Nouvelle Forge en septembre 2023, après une expérience dans une association membre de APF France Handicap, qui regroupe des entreprises adaptées. Les missions définies pour les RRH m'ont tout de suite intéressée. Je suis arrivée dans un contexte qui était encore un contexte de transition mais j'ai pu compter sur le soutien d'une équipe RH

très soudée. On peut échanger et travailler sur de nombreuses problématiques communes à tous les pôles. »

Barbara Paisley

« Je suis devenu GADP par mobilité interne, en septembre 2023. Avant cela, j'étais assistante RH au siège. J'ai postulé car j'avais envie de

me rapprocher du terrain, des établissements. Après une mission de transition au pôle enfants, j'ai voulu rejoindre le pôle sanitaire. J'aime beaucoup le lien direct avec les salariés, je crois qu'eux sont contents d'avoir une nouvelle interlocutrice directe, et la dynamique du binôme fonctionne plutôt bien. »

Aurélie Simon

Interview

Valérie Paparelle et Bernard Durand



La Nouvelle Forge a célébré ses 70 ans avec un festival anniversaire qui a rassemblé pas moins de 800 personnes, des professionnels, des partenaires, mais aussi des personnes accompagnées et leurs proches. Que retenir-vous de cet événement ?

Bernard Durand : Cela n'aurait pas été imaginable il y a 50, ou même 30 ou 20 ans, une telle effervescence, une telle participation, cette proximité entre notre association et ses partenaires, entre les professionnels et les personnes accompagnées. Il faut dire que beaucoup de choses ont changé au cours des 10 dernières années. Et je ne parle pas des effets de mode, qui font qu'à certains moments on se gargarise de mots qui ne veulent pas dire grand-chose. Il y a aussi des tendances de fond, et de ce point de vue je pense que La Nouvelle Forge a toujours été en phase avec son temps, voire en avance. Un esprit d'ouverture, l'écoute des usagers, ce que l'on appelle aujourd'hui le pouvoir d'agir et l'autodétermination, tout cela est constitutif de notre identité.

Valérie Paparelle : Ce festival anniversaire témoigne de la longévité de notre association, qui n'est pas anodine. Les 70 ans ont été l'occasion de se reconnecter avec notre histoire, avec les valeurs portées par les fondateurs de La Nouvelle Forge. C'est vrai que tout a changé dans nos secteurs, et dans l'association. Mais l'on voit bien, notamment au travers des témoignages issues de l'expo photo, qu'il y a une continuité. Ce qui nous tient, ce que l'on a en commun dans notre engagement, n'a pas changé dans le fond. La participation des personnes accompagnées à cet anniversaire montre, je crois, que l'on peut aller plus loin encore, dans cette relation et cette reconnaissance mutuelle. Et puis, ce n'est pas désagréable de faire la fête !



En 2023, La Nouvelle Forge s'est engagée dans l'élaboration d'un nouveau plan stratégique qui présente à la fois des orientations et des principes d'action. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?

VP : Les enjeux autour de ce plan sont connus : comme tant d'autres, nous sommes engagés dans un recentrement des institutions autour des principes du pouvoir d'agir et de l'autodétermination des personnes accompagnées. Mais sans dogmatisme ! Charles Gardou dit quelque chose que je trouve très juste au sujet des institutions : « Il convient non de les détruire mais de les déconstruire ». Déconstruire, c'est s'autoriser à remettre en question certains fonctionnements, avec l'ambition de les améliorer selon des principes clairement identifiés. Toutes les situations ne sont pas solubles dans le milieu ordinaire, les institutions ont une raison d'être, y compris pour favoriser l'autodétermination.

BD : Ce plan est un plan de continuité, qui réaffirme le précédent : on ne révolutionne pas, on prolonge notre élan ! J'ai pour ma part trouvé particulièrement intéressant et stimulant qu'au cours de l'élaboration, de véritables échanges aient eu lieu entre les professionnels et les administrateurs, dont les nouveaux venus, les uns apportant la connaissance du terrain et les autres le recul qui est attendu d'eux. Et l'on peut dire que la mayonnaise a pris. Une telle méthodologie, favorisant le partage, est essentiel aujourd'hui.

VP : Ce plan n'expose pas une vision rigide qu'il s'agirait d'exécuter sans se poser de questions. C'est un plan qui se veut souple et qui donne toute sa place à l'expérience de terrain. L'on y trouve des grandes orientations, des principes d'action, qui ne substituent pas aux compétences des professionnels et aux besoins du territoire. On le voit d'ailleurs avec ce qui se passe dans la Somme : on ne calque pas le modèle de développement qui a été le nôtre dans l'Oise, car le territoire, les besoins, ne sont pas les mêmes.

Alors que les évaluations s'installent dans le paysage du médico-social, La Nouvelle Forge s'engage dans un renforcement de sa démarche qualité. Quel regard portez-vous sur cette nouvelle approche de nos métiers ?

VP : Tout d'abord, il faut rappeler que nous avons déjà une expérience des évaluations de par notre présence dans le secteur sanitaire. Je dirais que notre regard sur ces questions est, non pas critique, mais vigilant. L'erreur serait de s'arrêter à la lettre des référentiels, de s'arrêter au niveau procédural de la qualité. Ce que l'on vise, au final, c'est une qualité vivante.

BD : Oui, toute la difficulté est de ne pas tomber dans l'instrumentalisation du côté formel des choses. S'il s'agit simplement de montrer qu'on a bien suivi tel ou tel protocole, on passe à côté du sens. Il faut en passer par le formalisme, parce que c'est comme ça, aujourd'hui, que l'on est reconnu. Mais il faut garder en tête que beaucoup de choses qui composent la qualité telle qu'on la vit ne s'y réduisent pas. Nous devons aller vers une qualité qui soit une réelle rencontre avec les usagers, un véritable partage, et une satisfaction de leur point de vue à eux.

VP : Notre enjeu principal est le portage d'une réflexion éthique : la qualité doit d'abord être portée par l'éthique. C'est la possibilité de

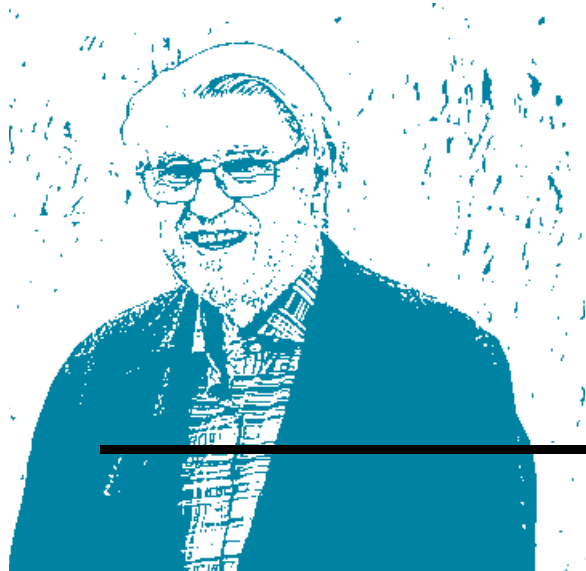
construire des espaces de réflexion éthique qui guide notre action. Mais la démarche formelle est un outil que nous pouvons rendre utile, pour ne pas perdre de temps, pour ne pas perdre des savoir-faire, pour ne pas refaire dix fois ce que l'on a déjà fait, pour donner des repères aux professionnels qui arrivent.

La Nouvelle Forge poursuit une politique active d'ouverture aux partenaires. Quels sont les atouts de cette orientation ?

VP : La coopération avec des partenaires sur le terrain, la réponse conjointe à des appels d'offre ou plus simplement le partage d'expérience sont enrichissants pour La Nouvelle Forge. Mais c'est aussi et surtout le moyen le plus rapide pour réunir des compétences existantes et agir rapidement sur les parcours d'accompagnement. Travailler ensemble nous fait gagner du temps, au bénéfice des personnes. C'est par exemple le cas dans l'Oise, où les équipes mobiles du pôle adultes travailleront l'année prochaine avec le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) pour mutualiser leurs savoir-faire en matière de handicap, de santé mentale et d'accompagnement des personnes en situation complexe d'un côté, de l'accès à l'hébergement des personnes sans domicile de l'autre.

BD : On peut penser également à la Maison des adolescents, qui existe par le croisement des partenaires. La mise à disposition de professionnels de l'Education Nationale ou de la Protection judiciaire de la jeunesse, ou les collaborations avec les mairies, permettent d'offrir un panel plus large d'interventions, d'aborder de plus nombreuses thématiques, bref, de mieux répondre aux besoins des populations.

VP : Une mobilisation plus forte du réseau des acteurs en santé mentale va dans le sens d'une amélioration des parcours d'accompagnement et donc, au final, de la qualité de vie des personnes. Et ça, c'est très important pour La Nouvelle Forge. Ma présence au conseil d'administration de la fédération Santé Mentale France, et la participation de nos professionnels à leur journée nationale, favorisent des échanges allant dans le sens d'une dynamique commune. Dans le même ordre d'idées, le portage du poste de coordinateur du Projet territorial de santé mentale dans l'Oise montre que la coopération est pour nous bien plus qu'un slogan. C'est devenu une réalité et ça facilite beaucoup de choses. Quand on se reconnaît les uns les autres dans nos valeurs et nos activités, ça fonctionne très bien.



Attention, travaux !

Accès PMR (personnes à mobilité réduite), respect des normes, sécurité, sobriété énergétique... On parle peu du foncier dans le quotidien d'une association de santé mentale, et pourtant, les enjeux sont conséquents. La Nouvelle Forge, qui est propriétaire de certains de ses locaux, et locataire d'autres, exploite un véritable parc immobilier, sur lequel il importe de veiller au grain pour assurer de bonnes conditions d'accueil aux personnes accompagnées.

Rénovation de l'hôpital de jour de Senlis

Il est surnommé « le château », et La Nouvelle Forge l'occupe depuis la création en 1953, en son sein, d'un IMP (institut médico-pédagogique), au 46 avenue Albert 1^{er}, à Senlis. Un établissement qui a vu passer un grand nombre d'enfants, et dont la configuration, datée, ne permettait plus de répondre aux critères actuels de l'accessibilité et de la performance énergétique.

Un projet de rénovation de grande ampleur a donc été décidé, et les travaux ont démarré en septembre 2023, après une présentation du projet par l'OPAC (l'office public de

l'habitat de l'Oise) en avril de la même année. Au programme, une réhabilitation du bâtiment principal, ledit « château », avec des réparations, une réappropriation des pièces inoccupées, un remplacement des menuiseries extérieures, et une amélioration générale des conditions d'accueil et de la performance énergétique.

Les autres bâtiments seront également rafraîchis et un préau permettra de sortir tout en se protégeant des intempéries. Une extension sortira de terre, afin d'héberger l'unité des tout-petits.

Enfin, un parking de 23 places sera créé.

Au total, le site aura gagné 232 m².





Rénovation de l'Institut médicoéducatif - IME Decroly

Les travaux à l'IME Decroly avaient démarré au début de l'année 2020. Ralentis par les confinements successifs, ils ont finalement été réceptionnés à la fin du mois de mars 2023.

L'objectif de ces travaux était d'agrandir, de restructurer et de rénover l'IME, afin notamment de créer différents « pôles » : pédagogique, éducatif, administratif, médical et paramédical, restauration, activités motrices et enfin SESSAD (le SESSAD de l'Arbre est hébergé dans l'IME).

Ce projet architectural se veut au service de l'accompagnement des parcours, dans la perspective d'un passage en DIME (Dispositif Institut médico-éducatif).

Au-delà de la nécessaire rénovation, de la mise en conformité de l'accessibilité et de l'amélioration des performances énergétiques, un agrandissement de 744 m² a été réalisé (dont 90m² plus spécialement pour le SESSAD).

À cela s'ajoutera un agrandissement de 744 m² qui portera la surface totale à 1 814 m². 90 m² permettront d'accueillir le SESSAD de l'Arbre. La surface restante remplit différentes fonctions : salle de rencontres familles, salles de réunion, cuisine pédagogique, salles d'activité (Snoezelen, sports, psychomotricité...).

Au-delà des enjeux de performance et de sécurité, cette nouvelle configuration se veut également plus adapté à l'accompagnement des enfants porteurs de TSA (troubles du spectre autistique), grâce à la création de lieux dédiés à certains activités.



De Passage Pro à la plateforme de Beauvais...

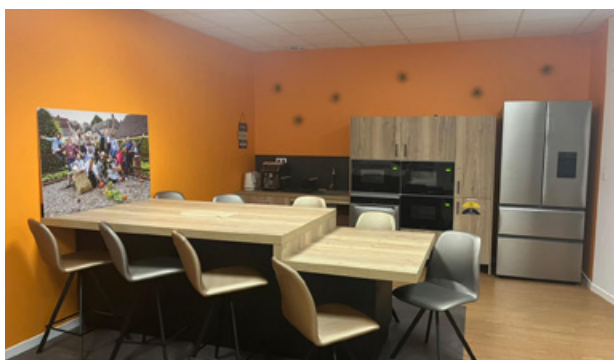
Passage pro dispose de locaux en plein cœur d'une zone d'activité commerciale, la ZAC de Ther à Allonne, à proximité immédiate de Beauvais. Un emplacement stratégique pour entretenir de bonnes relations avec les entreprises du milieu ordinaire, et s'inscrire dans la dynamique économique locale.

Mais ces locaux n'étaient pas adaptés à l'activité de Passage Pro et de l'antenne du SAMSAH Vallée de l'Oise, qui y est hébergée, notamment en raison d'un problème d'accessibilité du 1^{er} étage, où se trouvent les bureaux et les salles de réunion. La loi était certes respectée, puisque le rez-de-chaussée répondait aux critères d'accès pour les personnes à mobilité réduite, mais, tant pour les usagers que les professionnels, ce n'était pas satisfaisant.

Passage pro est locataire. Après avoir écarté un déménagement et une construction, la direction générale et l'équipe ont décidé de travaux de mise en accessibilité. En contrepartie d'une augmentation du loyer, le propriétaire, Claude Marchand, qui est aussi le gérant de l'entreprise voisine, CMS publicité, a accepté de financer ces travaux.

Objectif ? Tendre vers l'accessibilité universelle et poser les bases de la plateforme pour l'autonomie et l'inclusion de Beauvais.

Un cabinet d'architecte a planché sur l'accessibilité. L'architecture et la décoration d'intérieure proposeront, dans une logique de plateforme, 4 modalités de travail : 3 *open spaces*, 4 salles d'entretien physique ou téléphonique, une cuisine ouverte et 1 espace de *coworking*. Dès février 2024, l'équipe intégrera des locaux rénovés.



Des projets dans la Somme

Le développement de La Nouvelle Forge dans la Somme s'accompagne de plusieurs projets fonciers. François Grivelet, directeur du pôle Somme, nous les détaille.



Extension de la Villa Samahra

« En 2023, nous avons entamé plusieurs démarches concernant notre parc immobilier. Il y a d'abord un projet d'extension de la Villa Samahra, qui répond à deux objectifs principaux : améliorer le cadre de vie des résidents, et faciliter de nouveaux projets en lien avec les activités de la Villa Samahra. L'idée est de disposer d'une surface extérieure plus importante, pour des déambulations plus agréables et sécurisées des résidents, mais aussi d'augmenter notre capacité d'accueil, jusqu'à 10 places supplémentaires, et de créer un accueil de jour. Le terrain, adjacent à la Villa, a été acheté et nous avons pris contact avec un architecte. »

Rénovation du futur lieu de vie et d'accueil

« Le bâtiment du futur lieu de vie et d'accueil est aujourd'hui un pavillon occupé par des particuliers. Il faudra donc l'adapter pour qu'il réponde aux règles de sécurité pour les enfants, ce qui sera fait en collaboration avec un architecte. Chacun d'eux aura sa propre chambre. On a prévu un espace de jeu extérieur couvert, un lieu pour recevoir les familles, et nous aimerions pouvoir créer un studio d'habitation, pour travailler plus spécifiquement le passage à l'âge adulte ».

Le développement des équipes

« À Amiens, nous sommes à la recherche d'un nouveau local, qui permettrait de regrouper le SSIAD Amiens Santé, l'ESSIP et le DAMIL, des équipes aujourd'hui dispersées sur 2 sites. Et à Abbeville, nous avons également le souhait de trouver un nouveau local pour le SAVS, le SAMSAH et la Plateforme d'accompagnement et de répit. »

Et dans l'Oise...

Déménagement du CMP-CMPP de Gouvieux
Rénovation du CMP-CMPP de Crépy-en-Valois





Un week-end à Fort-Mahon pour les aidants et les aidés

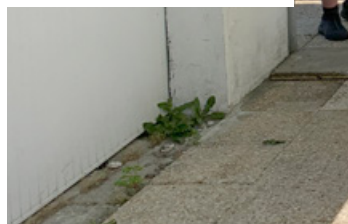
Dans un gîte, à 200 mètres de la mer, en plein centre-ville de Fort-Mahon, 6 familles ont bénéficié d'un séjour offrant des possibilités de relaying, organisé par les trois plateformes d'accompagnement et de répit de La Nouvelle Forge (Abbeville, Sud-Oise et Compiègne/Noyon).

Les 2 familles d'Abbeville ont profité du lieu le 15 juin, pour une nuit, puis 4 familles du Sud Oise et de Compiègne-Noyon sont arrivées le 16, pour une nuit également. Les participants voulaient en profiter pour savourer la tranquillité : à leur demande, seule une activité a été proposée (une séance de sophrologie sur la plage) et les professionnels ont pour l'essentiel proposé

des services de relaying à la carte. Un séjour qui a laissé un bon souvenir, et aidants comme aidés souhaitent pouvoir partir à nouveau. « *Quels superbes moments nous avons passés. Ce séjour nous a été bénéfique grâce au répit apporté par les professionnels, très disponibles et fort sympathiques. Nous avons pu chacun en profiter à notre manière. Les enfants ont passé de bons moments à la plage, au restaurant sans leurs parents et nous (parents) nous avons pu nous retrouver à deux sur des moments en journée et en soirée. Nous avons également pu prendre le temps d'échanger avec les familles présentes. Nous repartirons très volontiers dans des conditions similaires* », expliquent Kelly et Daniel, parents de Lya et Ylan.

Un constat partagé par les professionnels, comme en témoigne Kloé, éducatrice spécialisée à la plateforme de répit du Sud-Oise : « Dès l'arrivée, l'ambiance a été détendue. Ce séjour était convivial, presque «familial». Lors des moments informels où nous étions tous ensemble, nous avons pu tous mieux nous connaître et tisser des liens. Ce séjour a approfondi le lien avec les aidants. »

Une participation de 15 euros par personne a été demandée aux familles et les plateformes ont pris en charge le reste du financement.



Penser à la fratrie aidante...

3 jeunes aidants du secteur de Compiègne, entre 8 et 10 ans, sont partis dans les gîtes des « Bobos à la ferme », du 21 au 28 octobre 2023. Ils sont aidants de leurs frères ou de leurs sœurs. Le séjour a été conçu et travaillé pour eux, avec de nombreuses activités. Ils ont bénéficié d'un financement intégral du séjour par la plateforme de Compiègne-Noyon.

Et entre plateformes de différentes associations

3 familles de l'Oise ont séjourné dans la résidence hôtelière de la Maison des Augustines, à Saint-Amand-les-Eaux, du 10 au 13 juillet 2023. Un séjour en pension complète organisé par les plateformes d'accompagnement et de répit de l'Oise (Sud-Oise et Compiègne/Noyon pour La Nouvelle Forge, Beauvais/Clermont de l'Oise pour l'Unapei) contre une participation de 100 euros par personne. Les plateformes ont réglé le solde et ont offert un soin en cure aux aidants. Les 3 éducatrices des plateformes étaient présentes pour proposer des moments de relayage.

Mer et montagne pour les résidents de la Villa Samahra



À la Villa Samahra, résidents et professionnels n'ont pas froid aux yeux, et l'habitude est prise de ne pas s'arrêter aux premières difficultés ! Ici, c'est l'envie qui prime.

En 2023, 10 résidents et 8 professionnels ont démarré l'année avec un séjour au ski. Grâce à des fauteuils équipés de skis, les résidents ont pu profiter à fond de la station Métabief, dans le Jura. Même en fauteuil, les sensations sont au rendez-vous ! Mais ce n'est pas tout. Les résidents ont pu également essayer la balade en traineaux, le karaoké, une visite de fromagerie, et des promenades, au cours d'un séjour d'une semaine.





Mais ce n'était pas encore assez pour la Villa Samahra. L'équipe regrettait de ne pas avoir pu emmener plus de monde. Il fallait faire mieux côté participation. Un système de rotation des résidents et des professionnels a alors été mis au point.

Ce qui a permis d'envoyer pas moins de 29 résidents et 28 professionnels, à la mer, en Baie de Somme, au mois de septembre, où chacun a passé 2 nuits (sur une période de séjour de 15 jours). Au programme : du bateau, du vélorail, des promenades, au Tréport, à Quend et à Fort-Mahon, barbecue et restaurant.

Et aussi

Le Dispositif institut thérapeutique éducatif pédagogique de La Nouvelle Forge, basé à Longueil-Annel, organise chaque année plusieurs journées de séjour pour les jeunes qu'elle accompagne. En 2023, 7 jeunes accompagnés par 5 salariés ont ainsi passé 4 jours en mai à Briare, dans le Loiret, 4 jeunes et 3 salariés ont visité Paris pendant 3 jours en juin et un séjour « sport », en Lozère, a rassemblé 6 jeunes et 4 salariés pendant 5 jours en juillet.

4 jeunes accompagnés par le SESSAD de l'Arbre ont pu passer 2 nuits dans un gîte à proximité de la Ferme du Souchinet et de la base de loisirs Axo'Plage, dans l'Aisne. Une première pour ces enfants, qui n'avaient encore jamais passé une nuit sans leurs parents. Un séjour qui résonne donc comme une expérience de l'autonomie ! Encadrés par 4 professionnels, les enfants ont profité des installations de la base de loisirs et des animations de la ferme pédagogique.

Mieux qu'un anniversaire, un festival anniversaire !

Record d'affluence pour le festival anniversaire de La Nouvelle Forge qui s'est tenu les 23 et 24 juin 2023 au Polo Club de Chantilly, à Apremont, dans l'Oise. Pas moins de 800 personnes ont fait le déplacement pour fêter les 70 ans de La Nouvelle Forge : les professionnels évidemment, mais aussi nos partenaires, nos amis, les personnes accompagnées et leurs proches !



retraîtée, mère aidante de son fils Julien, a permis de cerner les situations concrètes que visent à soulager le plaidoyer national de l'Uniopss, présenté par Elodie Delozière, directrice de l'autonomie à l'Uriopss Hauts-de-France. Face à ces propositions, Maxime Oillaux, chef de projet « participation des personnes » dans les Services du Premier Ministre - Comité interministériel du handicap a tenu à confirmer l'engagement du Gouvernement sur ces enjeux. Thierry Sibieude, professeur titulaire de la chaire d'entrepreneuriat et innovation sociale de l'ESSEC Business School, a dit toute l'importance de l'évaluation de l'impact social qui doit accompagner les initiatives aujourd'hui. Lui-même évalue l'impact social du projet API (intégration d'adultes autistes en milieu ordinaire, chez l'Oréal), dispositif coordonné par l'association Vivre et Travailler Autrement, L'Oréal et La Nouvelle Forge.

Une seconde table ronde a proposé une réflexion sur la nature de l'engagement associatif. Odile Guillard, administratrice de

Deux jours de festival pour se rencontrer, échanger, travailler, créer et s'amuser, se découvrir ou se redécouvrir. 70 ans, ça se fête ! Au programme du festival anniversaire : des tables rondes, des ateliers, l'intervention de la philosophe Fabienne Brugère, des stands festifs, des jeux, la projection du film documentaire « Au fil des liens », et l'exposition photo « Les visages de La Nouvelle Forge ». Pour que chacune et chacun puisse s'y retrouver !

Faire le tour des enjeux du moment

Telle était l'ambition des deux tables rondes avec des participants de tous les horizons. La première s'interrogeait sur les moyens de « changer la donne » en matière d'autonomie et inclusion. Le témoignage de Sylvie Picard,





La Nouvelle Forge et de l'URIOPSS Hauts-de-France s'est interrogée sur les conditions de possibilité d'une représentation effective des usagers dans les associations. Daniel Goldberg, président de l'Uniopss a rappelé qu'assurer un véritable droit à l'accompagnement de toutes et tous était un projet de société. Bernard Durand, président de La Nouvelle Forge et de la fondation Droit d'enfance, a dit que la prise en compte des droits avait été une évolution majeure dans les pratiques, facilitée par le cadre associatif.

Prendre du recul sur les pratiques...

...avec Fabienne Brugère, philosophe, présidente de l'université Paris Lumières, professeure à l'université Paris 8, qui a retracé l'évolution des politiques publiques, d'un paradigme du risque à un paradigme du *care*, c'est-à-dire d'une perspective de maîtrise et de contrôle à une meilleure prise en compte des vulnérabilités. Le *care* est un outil intellectuel pour produire des dispositifs de soutien aux individus face aux épreuves sociales, psychiques, écologiques qu'ils rencontrent.

Échanger et découvrir

Animés par les professionnels de La Nouvelle Forge ou par des partenaires, des ateliers portant différentes thématiques ont été proposés aux festivaliers, allant des premiers secours en santé mentale à l'action sur l'environnement scolaire, en passant par la prévention à la Maison des ados, la mobilité



Des stands festifs, de la musique et des jeux

Pour se détendre et profiter de ces moments entre collègues et amis ou en famille, le festival proposait : du yoga, une sieste musicale, des glaces italiennes bio, un vélo smoothie, une scène ouverte, une exposition des créations des professionnels, usagers, et gémeurs...

douce, la médiation animale, la sensibilisation au handicap par l'immersion virtuelle, la gestion du stress et la qualité de vie au travail, Serafin PH, un stand de l'Association objectif emploi des travailleurs handicapés, les outils de communication adaptés, l'hybridation des compétences, l'engagement des usagers, une immersion théâtrale... Au total, 15 ateliers, pour certains présentés plusieurs fois afin de permettre à tous de participer.

La reconnaissance des partenaires institutionnels

Les partenaires institutionnels ont dit ce que signifiait pour eux La Nouvelle Forge - sa longévité, ses innovations et ses apports concrets. Merci à Nicole Colin, Vice-présidente chargée des personnes âgées et des personnes handicapées, conseillère départementale du canton de Nanteuil-le-Haudouin (Oise), Charlotte Danet, Directrice de la délégation départementale de l'Oise, Direction générale de l'ARS Hauts-de-France, et Véronique Alies, Directrice de la DDETS (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités).

Pour avoir un aperçu de l'ambiance :
La vidéo souvenir sur notre chaîne Youtube



Film souvenir du festival



Une expo photo qui donne à voir la diversité et la puissance des liens

70 personnes forment 35 duos, pour célébrer 70 années d'existence de la Nouvelle Forge. 70 personnes en lien avec la Nouvelle Forge. 70 témoins des apports concrets de notre association, qui se sont prêtés au jeu d'une expérience originale : accepter un rendez-vous, dans un lieu donné, avec une rédactrice, Aurélie Tyszblat, et un auteur-photographe, Pedro Lombardi.

L'enjeu ? Se retrouver, dans un cadre extérieur, changeant de l'ordinaire, pour évoquer ensemble la puissance des liens dans et autour de la Nouvelle Forge. Les participants, se répondant l'un l'autre, au cours d'un échange prolongé et ponctué de prises de vue, ont ainsi été amenés à croiser leur regard et à poser leur voix pour dire toute la valeur de leur rencontre au sein de l'association. L'exposition, inaugurée lors du festival anniversaire, a continué à vivre sur les réseaux sociaux, et sera éditée sous la forme d'un livre.



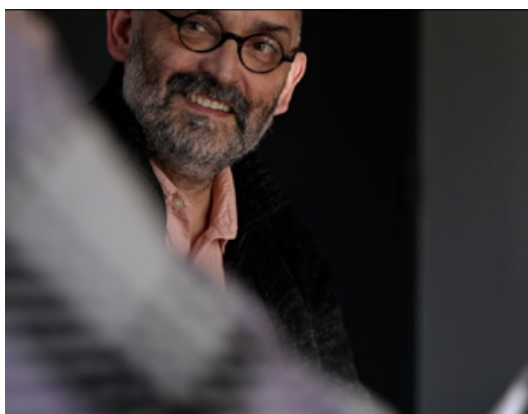
Un film documentaire pour célébrer l'humanité à l'œuvre dans nos pratiques

Au fil des liens est un documentaire d'immersion réalisé par Olivia Fégar au sein d'établissements et services de La Nouvelle Forge. En partageant le quotidien de cinq professionnels, le film donne à voir la richesse, la beauté mais aussi toute l'habileté que nécessitent jour après jour ces métiers du soin et de l'accompagnement.

Soignants, éducateurs, jeunes et adultes accueillis ainsi que leurs proches prennent la parole pour nous livrer ce qui compte pour eux



dans ces relations qui se tissent malgré et avec la maladie ou le handicap. Ensemble, ils forgent un mieux-être au fil des jours, au fil des liens. Le film, présenté en avant-première lors du festival anniversaire, fera l'objet d'autres projections.



Voir la bande-annonce et des extraits du film

Glossaire

ABA : Applied Behaviour Analysis, ou analyse comportementale appliquée

L'ADAPT : L'association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées

ADSEAO : Association départementale de sauvegarde de l'enfance à l'adulte de l'Oise

AESH : Accompagnant d'élèves en situation de handicap

ANI : Accord national interprofessionnel

APF France Handicap : Association des paralysés de France – France Handicap

APA : Activité physique adaptée

API : Autonomie par l'inclusion

ARS : Agence régionale de santé

BOAT : Boîte à outils pour accompagner le transformation

CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues

CAFAU : Centre d'accompagnement et de formation à l'activité utile

CESAP : Comité d'études, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées

CFEA : Collectif France Emploi accompagné

CHU : Centre hospitalier universitaire

CLS : Contrat local de santé

CLSM : Contrat local de santé mentale

CMP : Centre médico-psychologie

CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique

COP-IPIE : COMmunauté de pratiques Insertion professionnelle Inter-établissements

CPR : Centre de psychothérapie et de rééducation

CSAPA : Centre de soins, d'accompagnement, de prévention en addictologie

CVS : Conseil de la vie sociale

DIME : Dispositif Institut médico-éducatif

DITEP : Dispositif Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels

EMA : Équipe mobile pour adolescents

EME : Etablissement médico-éducatif

EMPPAS : Equipe mobile Psychiatrie Précarité et accès aux soins

EPSM : Etablissement public de santé mentale

ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail

ESSIP : Equipe spécialisée Soins infirmiers Précarité

ESSMS : Établissement ou service social ou médico-social

ETP : Equivalent temps plein

FGSU : Formation aux gestions et soins d'urgence

GADP : Gestionnaire de l'administration du personnel

GEM : Groupe d'entraide mutuelle

GHPSO : Groupe hospitalier du sud de l'Oise

IGAS : Inspection générale des affaires sociales

IGF : Inspection générale des finances

IME : Institut médico-éducatif

IMPro : Institut médico-professionnel

IPSHO : Insertion professionnelle et suivi des personnes en situation de handicap de l'Oise

MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

OPHS : Office privé d'hygiène sociale

PAPRI Pact : Programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail

PAS : Prestation d'accès aux soins

PCM : Professional Crisis Management

PCPE : Pôle de compétences et de prestations externalisées

PEP (les) : Pupilles de l'enseignement public

PESR : Pôle d'évaluation et de soutien renforcé

PéVA® : Pédagogie à la vie autonome

PFR : Plateforme d'accompagnement et de répit

PTSM : Projet territorial de santé mentale

QVCT : Qualité de vie et conditions de travail

RRH : Responsable des ressources humaines

SAMAHRA : Service d'accompagnement et maison d'accueil spécialisée pour personnes avec handicaps rares

SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

SATO : Service d'aide aux toxicomanes de l'Oise

SAVS : Service d'aide à la vie sociale

SEEPH : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté

SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

SST : Sauveteur secouriste au travail

TEACCH : Treatment and Education of Autistic and related Communication Handicapped Children ou Traitement et éducation des enfants autistes ou souffrant de handicaps de communication apparentés

TND : Troubles du neurodéveloppement

TSA : Troubles du spectre autistique

UEEA : Unité d'enseignement élémentaire autisme

UEMA : Unité d'enseignement maternelle autisme

ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

UNAPEI : Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés

UNIOPSS : Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux

URIOPSS : Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux



Directeur de la publication :
Bernard Durand, président
Rédactrice en chef :
Valérie Paparelle, directrice générale
Coordination, conception et rédaction :
Thibaud Imbert, responsable communication
Direction artistique : Yata
Photographies : Jean-François Treillou, Commevisuels,
Pedro Lombardi, L'Atelier de JP (Fort-Mahon),
Michael Clarke (Baie de somme),
Geoterranaute (Métabief)
Parution : jun 2024

La Nouvelle Forge
Les Marches de l'Oise
100, rue Louis Blanc - Bât Madrid
60160 Montataire
Tél : 03 44 55 20 54
www.nouvelleforge.com

